



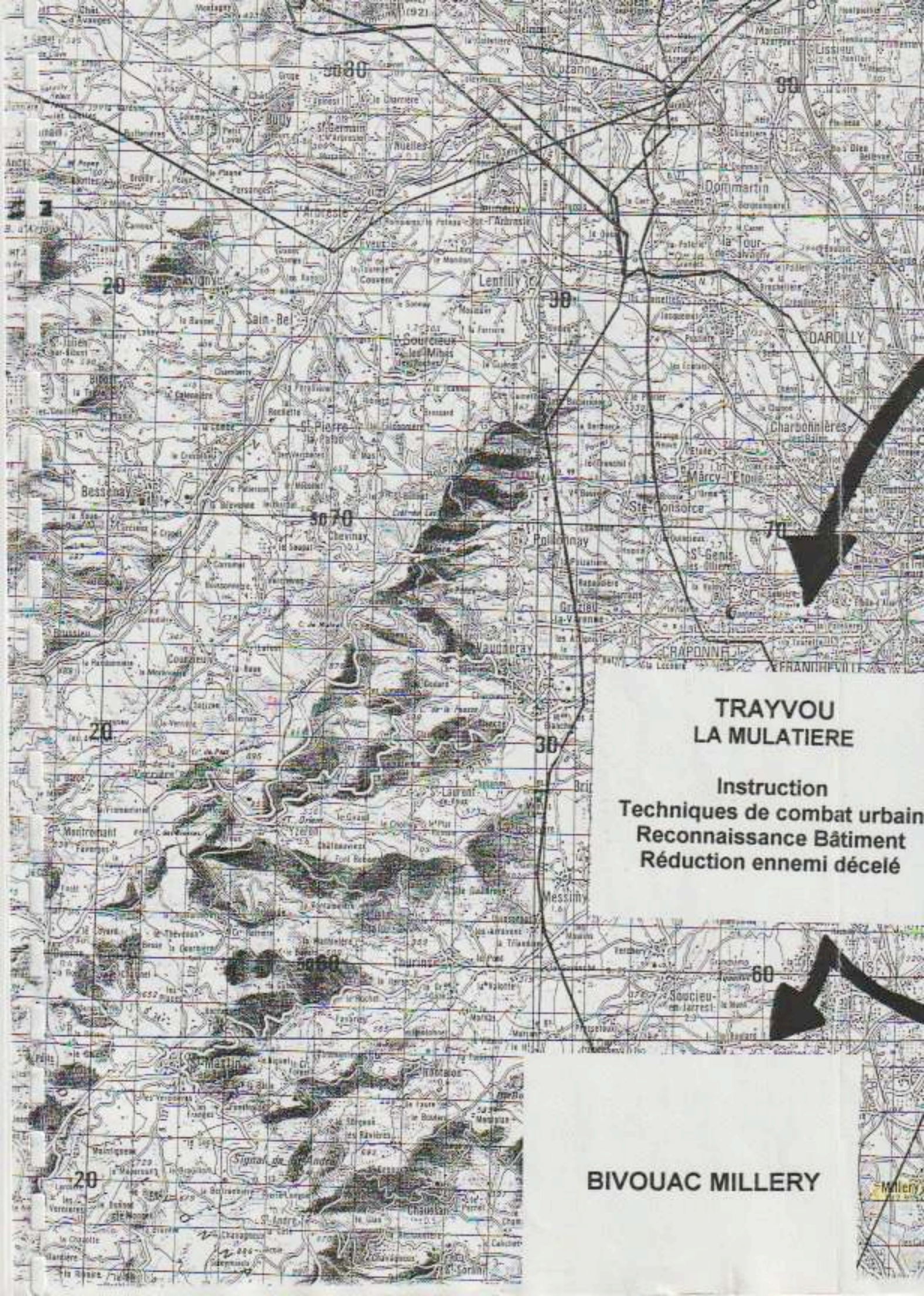
299ème RI

Exercice BRENNUS - II - 1995

CV - UE 4ème Cie

14, 15 et 16 septembre 1995



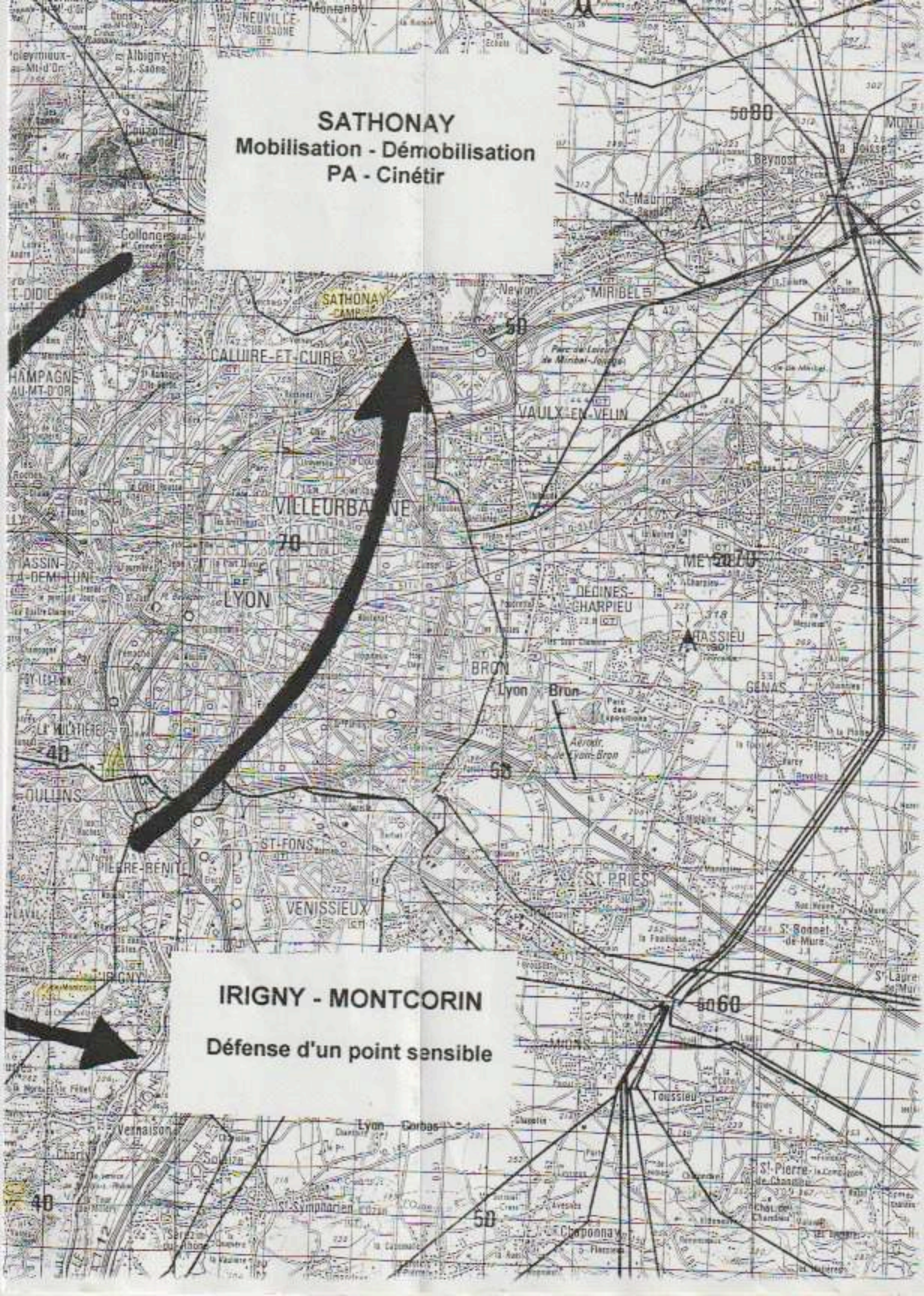


**TRAYVOU
LA MULATIERE**

Instruction
Techniques de combat urbain
Reconnaissance Bâtiment
Réduction ennemi décelé

BIVOUAC MILLERY

SATHONAY
Mobilisation - Démobilisation
PA - Cinétir



IRIGNY - MONTCORIN
Défense d'un point sensible

AVIS DE MANOEUVRE

NATURE DE L'EXERCICE

CVUE 4ème compagnie.

DATE DE L'EXERCICE

14, 15 et 16 septembre 1995.

OPERATION RELATIONS PUBLIQUES

Autorités municipales d'IRIGNY et de LA MULATIERE.

MOYENS ENGAGES

Effectifs : 31 - 59 - 50
Véhicules : 4 VL - 10 PL.

ZONE DE MANOEUVRE

Sud Ouest lyonnais : LA MULATIERE, IRIGNY.

ARTIFICES ET MUNITIONS A BLANC

. Cartouches 5,56 MM à blanc
. Grenades d'exercice
. Fusées.

DIRECTEUR DE L'EXERCICE

Lieutenant-colonel COMPARAT, chef de corps du 299ème RI.

CONTACTS PRIS AVEC LES AUTORITES LOCALES

Messieurs les maires de LA MULATIERE, IRIGNY, MILLERY.
Brigade de gendarmerie de PIERRE-BENITE.

Le lieutenant colonel COMPARAT
Chef de corps du 299ème RI

OBJECTIFS

Perfectionner les savoir-faire tactiques des chefs de groupe et des chefs de section, en zone périurbaine ou industrielle.

- . contrôle de zone
- . recherche de renseignements et localisation de l'ennemi
- . réduction de résistance isolée.

CONTENU DE L'INSTRUCTION

1 - INSTRUCTION TECHNIQUE

- Révision des mécanismes du combat urbain

- | | | |
|------------------------------|---|------------------------------|
| au niveau du chef de groupe | } | |
| au niveau du chef de section | } | Usine TRAYVOU - LA MULATIERE |

- | | | |
|------------------|---|---------------------------|
| - Tir : . Tir PA | } | |
| . Cinétir | } | 99ème RI - SATHONAY CAMP. |

2 - INSTRUCTION TACTIQUE

- Atelier de jour (Usine TRAYVOU - LA MULATIERE) :

- . reconnaissance d'un axe urbain
- . reconnaissance de bâtiments industriels
- . fouille d'un bâtiment
- . réduction d'un ennemi repéré.

- Ateliers de nuit (IRIGNY) :

La compagnie en défense locale de point sensible,

statique : la section s'installe en défense

dynamique : la section effectue une patrouille de surveillance.

SCHEMA DE DEROULEMENT

- Deux sections à deux groupes de combat manoeuvrant simultanément.
- Séquences dynamiques, sans temps mort.
- Rotation des chefs de groupe et des chefs de section.

CONCEPTION DE L'INSTRUCTION

==> Permettre aux chefs de section et chefs de groupe de commander sur le terrain une troupe de manoeuvre d'active.

==> Exercer ce commandement pour une durée significative (séquences de 4 heures comprenant au moins :

- . la conception de la mission
- . les ordres initiaux et les ordres en cours d'action
- . l'exécution).

==> Répartir l'instruction sur 3 journées pour :

- . rentabiliser les moyens mis en oeuvre
- . permettre aux cadres affectés d'exercer un commandement réel sur le terrain au moins une fois tous les 2 ans.

<u>Effectif instruit</u>	<u>Chefs de section</u>	<u>SOA</u>	<u>Chefs de groupe</u>
1ère série	6	6	9
2ème série	6	9	13
TOTAL : 49			

CADRE TACTIQUE RETENU

==> Contrôle de zone :

- . reconnaissance de jour d'un axe urbain
- . reconnaissance d'un ensemble de bâtiments industriels
- . réduction d'un ennemi décelé en milieu urbain.

==> Défense d'un PS :

- . mission statique
- . mission dynamique.

o O o

PLANIFICATION DES ACTIVITES**1ère phase : 14 et 15 septembre 1995****1er JOUR**

- 7 h 30 : Mobilisation - Rassemblement
- 9 h 30 : Déplacement sur LA MULATIERE
- 10 h 00 : Instruction technique au combat urbain
- Atelier chef de groupe
- Atelier chef de section
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 18 h 00 : Déplacement sur MILLERY
Installation Bivouac - Repas
- 20 h 30 : Déplacement sur Fort de MONTCORIN
- 21 h 00 : Combat de nuit - IRIGNY
- 23 h 30 : Retour au Bivouac

2ème JOUR

- 6 h 30 - 8 h 00 : Réveil - Petit déjeuner - Rassemblement - Déplacement
LA MULATIERE
- 8 h 00 - 12 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Retour SATHONAY
Tir PA et cinétir
- 16 h 00 : Finex - Démobilisation

PLANIFICATION DES ACTIVITES**2ème phase : 15 et 16 septembre 1995****1er JOUR**

- 7 h 30 : Mobilisation - Rassemblement
- 9 h 30 : Déplacement sur LA MULATIERE
- 10 h 00 : Instruction technique au combat urbain
- Atelier chef de groupe
- Atelier chef de section
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 18 h 00 : Déplacement sur MILLERY
Installation Bivouac - Repas
- 20 h 30 : Déplacement sur Fort de MONTCORIN
- 21 h 00 : Combat de nuit - IRIGNY
- 23 h 30 : Retour au Bivouac

2ème JOUR

- 6 h 30 - 8 h 00 : Réveil - Petit déjeuner - Rassemblement - Déplacement
LA MULATIERE
- 8 h 00 - 12 h 00 : Combat LA MULATIERE
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : Retour SATHONAY
Tir PA et cinétir
- 16 h 00 : Finex - Démobilisation

ORGANISATION GENERALE

EFFECTIFS CONVOQUES

14/09/1995	25 - 45 - 0
15/09/1995	31 - 59 - 0
16/09/1995	26 - 47 - 0

MOYENS MAJEURS DEPLOYES**VEHICULES :**

- 4 VLTC - Rad
- 1 camionnette - Rad
- 2 camionnettes troupe
- 3 camions troupe
- 1 lot 7
- 1 sanitaire TC

ARMEMENT :

- 50 Famas
- 6 PA de sécurité
- 4 AA 52

TRANSMISSIONS :

- Moyens radio sur véhicules
- 14 TR PP 39

SOUTIEN 99ème RI

CONDUCTEURS

8 conducteurs PL avec permis
(à disposition le jeudi 14/09/1995 à 7 h 30 à SATHONAY CAMP - Bâtiment mobilisation, aux ordres de l'adjudant-chef DI MAIO - 14, 15, 16 septembre 1995).

CELLULE IST

1ère série : le 15/09/1995

. début du tir : 14 h - impératif	}	en alternance
. fin du tir : 16 h 00	}	avec le CINÉTIR

Tir PA : - 1 sous-officier munitionnaire
- 1 permanent IST

21 Tireurs
TIR PA BO - Dist. 25 m TSC1
3 Tirs/Tireur : 5 c
5 c
10 c

Cinétir : - 1 sous-officier responsable cinétir
- 2 instructeurs

Tir Cinétir - Laser : AD - Instructeur Cinétir

2ème série : le 16/09/1995

. début du tir : 14 h - impératif	}	en alternance
. fin du tir : 16 h 00	}	avec le CINÉTIR

Tir PA : - 1 sous-officier munitionnaire
- 1 permanent IST

28 Tireurs

TIR PA BO - Dist. 25 m TSC1

3 Tirs/Tireur : 5 c

5 c

10 c

Cinétir : - 1 sous-officier responsable cinétir
- 2 instructeurs

Tir Cinétir - Laser : AD - Instructeur Cinétir

Matériel et Munitions à percevoir :

5 PA + 12 chargeurs

1.000 cartouches 9 mm BO

Baguettes de nettoyage 9 mm + chiffons calibrés + huile de nettoyage

5 cibles SC1

Gommettes

10 casques anti-bruit

INSTRUCTION - ENCADREMENT 99 RI
--

1 instructeur combat urbain : niveau chef de groupe
1 instructeur combat urbain : niveau chef de section.

Le 14/09/1995 de 10 h 00 à 12 h 00

à l'usine de TRAYVOU - LA MULATIERE

Le 15/09/1995 de 10 h 00 à 12 h 00

à l'usine de TRAYVOU - LA MULATIERE.

TROUPES DE MANOEUVRE

4 groupes de combat :

- . préalablement équipés par leur compagnie d'origine (tenue de combat, casque...)
- . dotés de munitions d'exercice
- . avec leurs véhicules organiques
- . avec leur alimentation.

Du 14 septembre à 12 h 00 au 16 septembre à 12 h 00.

Lieu de rassemblement le 14/09/1995 : Usine TRAYVOU - LA MULATIERE.

SECURITE - SANTE

1 - SANTE

11 - Responsable : CNE BRACLOUD - médecin chef

12 - Mission :

- . assurer la visite médicale dans le cadre de la chaîne de mobilisation du jeudi 14/09/1995 et du vendredi 15/09/1995 (7 h 30 à 9 h30)
- . assurer la permanence santé sur le terrain.

2 - SECURITE

(Tous les cadres concernés doivent prendre connaissance du document sécurité qui leur a été remis).

Il faudra veiller particulièrement :

- . à la sécurité des déplacements en véhicules
- . au respect des consignes de sécurité dans l'utilisation de l'armement et des munitions à blanc
- . à la sécurité des déplacements à pied effectués de nuit (IRIGNY)
- . à la sécurité sur le site de LA MULATIERE (les accès interdits seront barrés par des tresses de couleur).

SECURITE

C'est un **impératif absolu** qui conditionne le bon déroulement de l'exercice.

- Buts :
- Sécurité des personnes
 - Sécurité des matériels sensibles.

ORGANISATION DE LA SECURITE

- Réseau Sécurité :

- . Tout incident fait l'objet d'un compte-rendu immédiat sur la fréquence régiment.
- . Santé : responsable médecin-chef BRACLOUD.
- . Dépannage : responsable A/C DI MAIO.

- ATELIERS :

Le chef d'atelier est responsable de toutes les mesures de sécurité applicables à son site (utilisation de l'armement, utilisation des munitions d'exercice, sécurité des déplacements, mesures spécifiques...)

Le chef de section est responsable de ses hommes et fait strictement appliquer les consignes reçues.

- Déplacements en véhicules

- . Respect absolu du code de la route, même en convoi (en ce cas, le véhicule militaire ne dispose d'aucun droit particulier).
- . Guider le conducteur dans les manoeuvres délicates, en assurant, si nécessaire la protection de la manoeuvre.
- . Respect des distances de sécurité.
- . Feux de croisement allumés (en convoi).
- . Vitesse maximale : 60 km/h.

Déplacements à pied :

- . Signaler à l'avance aux usagers de la route, la position de la colonne (avant-garde, arrière-garde).
- . De nuit, prévoir, de surcroît, une signalisation lumineuse (TL 122 avec lentille rouge).
- . Mettre l'unité en "colonne par un" aux endroits où la route se limite à la chaussée.
- . Protéger la traversée des chaussées : planton de part et d'autre.

- Protection des matériels sensibles :

- . Armement de sécurité : CES - officier OPS - CUE et son adjoint - 2 chefs d'ateliers
- . en application des articles 328 et 329, du code pénal :
 - > l'usage des armes ne peut intervenir qu'en cas de légitime défense (agression grave, actuelle et impossible à contenir par d'autres moyens)
 - > l'ouverture du feu se fait sans procéder aux sommations.
 - > le tir doit être immédiatement suspendu, dès que l'agression cesse.

EFFECTIFS CONVOQUES

	Effectifs convoqués par phase			Détail des effectifs par journée		
	Convoqués 3 jours 14 - 15 - 16 Sept. 1995	Convoqués 1ère série 14 - 15 Sept. 1995	Convoqués 2ème série 15 - 16 Sept. 1995	Convoqués 14 Sept. 95	Convoqués 15 Sept. 95	Convoqués 16 Sept. 95
1 - DIREX	-					
. Officiers	5	/	/	/	/	/
. Sous-officiers	7	/	/	/	/	/
2 - DIRANIM						
. Officiers	12	/	/	/	/	/
. Sous-officiers	11	/	/	/	/	/
3 - U.E.						
. Officiers	3	5	6	8	14	9
. Sous-officiers	15	12	14	27	41	29

RECAPITULATIF GENERAL

	14/09/95	15/09/95	16/09/95
Officiers	25	31	26
Sous-officiers	45	59	47
MDR	40	40	40

MOYENS

1 - TENUE

11 - SUR L'HOMME :

tenue de combat
casquette
brelage toile + ceinturon toile
BJA
casque F1 + filet
ANP

12 - SAC A DOS :

sac de couchage
poncho
parka
chandail
bidon complet
gamelles et couverts

2 - ARMEMENT

21 - TIR :

5 PA
12 chargeurs

 prise en compte
IST 99ème RI
22 - EXERCICE :

	Personnels présents 3 jours Personnels 1ère série (14 - 15/09/95)	Personnel 2ème série (15 - 16/09/95)
Joueurs . FAMAS + BTB Chargeurs	30	20
. AA52 + CTB + matériel de nettoyage	4	/
Trousses nettoyage + chiffons + huile	10	10
PA sécurité + Chargeurs + chaînettes (CUE + adj. CUE + off. OPS + 2 chefs d'atelier + CES)	6	0

3 - MATERIEL DE TIR

MATERIELS :

10 casques anti-bruit
baguettes de nettoyage 9 mm + chiffons calibrés
+ huile de nettoyage

Cibles SC1
Gommettes

 prise en compte
IST 99ème RI

4 - MUNITIONS**41 - TIR :**

1.000 cartouches 9 mm BO

prise en compte
IST 99ème RI**42 - EXERCICE :**

3.000 cartouches 5,56 mm à blanc
200 grenades à main d'exercice
20 fusées éclairantes avec parachutes
3 bobines de fil piège
fumigènes : 2 rouges, 2 verts, 10 gris
1.000 cartouches de 7,5 mm à blanc en bandes
de 50 - AA 52

43 - SECURITE :

Munitions de sécurité à percevoir par les cadres
concernés auprès de l'officier de permanence du
99ème RI

5 - VEHICULES**51 - MATERIELS**

. Commandement - soutien :

4 VLTC - Rad
1 camionnette Rad
2 camionnettes troupe
1 lot 7
1 sanitaire TC

. Joueurs :

3 camions troupe

42 - ADMINISTRATIF :

Permis VL des cadres convoqués.

6 - TRANSMISSIONS**61 - MATERIELS :**

. sur véhicules :

Jeeps équipées VP 13-213

camionnette Rad. : station MA-MF
1 LA 7
prolongateur + télécommande
boîtier télécommande + piles
1 groupe électrogène

. portables : 14 TRPP 39 + 50 piles

62 - FREQUENCES : 10 fréquences MF comprises entre 41 et 50 MHz
(terminaisons 00 ou 50 kHz)
20 indicatifs MF

7 - OPTIQUE

MATERIEL : 20 TL 122 + 50 piles
20 brassards réfléchissants

8 - SANTE

MATERIEL : 1 trousse médecin
1 trousse infirmier
2 trousses de santé - 10 hommes

9 - GENIE

MATERIEL : 2 extincteurs
Tresse de sécurité

10 - BASE VIE

MATERIELS : 10 lits picots
10 tables
30 tabourets
2 lampes néons (branchement camionnette)
10 jerricans d'eau

2 tripattes
 2 bonbonnes de gaz
 2 détendeurs
 10 plats de campement
 40 sacs poubelles
 5 balais et pelles à poussière
 2 lave-ponts + 2 serpillères + 2 seaux
 40 rouleaux papier hygiénique
 produit de vaisselle + 4 éponges
 caisse popote
 cuisinière
 3 bombes désodorisantes

11 - INSTALLATIONS

TIR :

Stand de tir PA de SATHONAY : 15 et 16/09/95
de 13 h 30 à 16 h

CINETIR :

Installations CINETIR de SATHONAY : 15 et
16/09/95 de 13 h 30 à 16 h.

12 - ALIMENTATION

	Personnels présents 3 jours 14 - 15 - 16/09/95	Personnels présents 1ère série 14 - 15/09/95	Personnels présents 2ème série 15 - 16/09/95
RCIR	106	17	20
Sachet-repas	53	17	20

Total :

RCIR : 143

Sachets-repas : 90

13 - CARTOGRAPHIE

10 cartes au 1/100.000ème
Lyon - Grenoble n° 51 série M 663

10 cartes au 1/50.000ème LYON n° 3.031

10 cartes au 1/50.000ème GIVORS n° 3.032

1 paper board + feutres.

REPARTITION DES TACHES

DIRECTEUR DE L'EXERCICE

. Lieutenant colonel COMPARAT CDC

ORGANISATION DE L'INSTRUCTION

. LCL VIAQUET . CB MAVRIDORAKIS . CNE ROECKEL . LT VAN DER ELST	CES Off. OPS CUE 4ème compagnie OA 4ème compagnie
--	--

Responsables d'ateliers :

- LA MULATIERE (Usine TRAYVOU) - IRIGNY . Défense rapprochée d'un P.S. . Reconnaissance d'un axe	{ { {	Instruction CB VERRIERE Combat urbain : CB CATIL CNE POUSSE - CNE FONNE - CNE POUSSE
---	-------------	--

RESPONSABLES LOGISTIQUE

- CNE CHEVRIER . Auto-dépannage : . Trans :	CUE CCL A/C DI MAIO CNE DAFFLON
---	---

SANTE

. CNE BRACOD	Médecin chef
--------------	--------------

RELATIONS PUBLIQUES

. LT JOUANIN

MOBILISATION

SCENARIO GENERAL

. Ouverture du magasin habillement à 7 h 15.

. Dès leur arrivée, les cadres convoqués sont dirigés vers le magasin habillement, sont pris en compte au niveau des effectifs (responsable : CB VERRIERE) passent ensuite la visite médicale (responsable : CNE BRACLOUD - médecin chef), sont pris en solde (99 RI), puis se dirigent sur la chaîne d'habillement, où ils perçoivent leur équipement individuel.

. Au sortir de la chaîne d'habillement, ils sont affectés à leur cellule :

- les cadres de l'état major et du soutien prendront leurs instructions auprès de l'officier OPS

- les cadres en compagnie, prendront leurs instructions auprès du CNE ROECKEL.

IMPERATIF :

Priorité à l'équipement individuel des cadres joueurs et à leur armement.

PERCEPTIONS

1 - ARMEMENT

JOUEURS	Perception individuelle dès effectif complet	CNE ROECKEL LT VAN DER ELST
---------	--	--------------------------------

2 - MUNITIONS

Le CB CATIL procédera à l'allotissement des munitions par atelier et par phase, en mesure de livrer des munitions aux différents ateliers une heure avant le début des activités.	CB CATIL
---	----------

3 - AUTO

	Dès la prise en compte des conducteurs du 99ème RI et des véhicules du 299ème RI, il sera procédé à un exercice de conduite sur la piste IEC En mesure de mettre à disposition, impérativement pour 8 h, deux véhicules, au LTN DUPHOT et/ou CNE CHEVRIER.	A/C DI MAIO
REPARTITION VEHICULES . EM . SOUTIEN . 4ème Cie	(à la charge de l'off. OPS en fonction des effectifs) 1 jeep CDC 1 jeep CES 1 jeep off. OPS 1 camionnette radio 1 camionnette d'allègement . Logistique : 1 camion + 1 camionnette . santé : 1 sanitaire TC . dépannage : 1 lot 7 . Cdt : 1 jeep . Autres cadres : 2 camions troupe	CB MAVRIDORAKIS

4 - OPTIQUE - TRANS - CARTOGRAPHIE

a)	. Perception collective de l'ensemble des moyens figurant sur la fiche correspondante.	
	. Répartition de moyens auprès des cadres concernés en établissant un bon de perception.	
Distribution prévue	12 h 00 - LA MULATIERE	
b)	Etablir l'OCT et en diffuser un exemplaire aux cadres concernés. (Nombre prévu : 30 exemplaires)	CNE DAFFLON
c)	Après vérification du réglage et du fonctionnement des moyens trans, le CNE DAFFLON procédera à l'ouverture du réseau radio.	

5 - ALIMENTATION - BASE DE VIE

	Dès 8 h 00, la cellule "Base Vie" prendra en compte deux véhicules pour percevoir : . la totalité des RCIR pour tous les personnels convoqués, et pour les trois journées. . les sachets repas des personnels convoqués pour toute la durée de l'exercice. . la totalité du matériel de la base-vie.	CNE CHEVRIER
--	---	---------------------

**PERCEPTIONS ASSUREES DIRECTEMENT
PAR LE 299ème RI AUPRES DU 99ème RI**

1 - ARMEMENT

EXERCICE : Responsables CNE ROECKEL
 LTN VAN DER ELST

1ère perception : le 14 septembre à 8 h 15

- ♦ 30 FAMAS + BTB + chargeurs + brelages
- ♦ 6 PA de sécurité + chargeurs + étuis + chaînette
- ♦ 4 AA52 + CTB + matériel de nettoyage
- ♦ 10 trousse de nettoyage + chiffons + huile

2ème perception : le 15 septembre à 8 h 15

- ♦ 20 FAMAS + BTB + chargeurs + brelages
- ♦ 10 trousse de nettoyage + chiffons + huile.

2 - MUNITIONS

EXERCICE : Responsable CB CATIL

Perception le 14 septembre à 8 h 00

- ♦ 3.000 cartouches 5,56 mm à blanc
- ♦ 200 grenades à main d'exercice
- ♦ 20 fusées éclairantes avec parachutes
- ♦ 3 bobines de fil piège
- ♦ fumigènes : 2 rouges, 2 verts, 10 gris
- ♦ 1.000 cartouches de 7,5 mm à blanc en bandes de 50 - AA 52.

SECURITE

Munitions de sécurité à percevoir pour les cadres concernés auprès de l'O.P. du 99ème RI.

3 - VEHICULES

Responsables CB MAVRIDORAKIS
 AC DI MAIO

Commandement-soutien

4 VLTC - Rad
1 camionnette Rad
2 camionnettes troupe
1 lot 7
1 sanitaire TC

Joueurs
3 camions troupe.

Administratif : Permis VL des cadres convoqués.

Véhicules parés au PC MOB le **14 septembre à 7 h 15.**

4 - TRANSMISSIONS

Responsable CNE DAFFLON

Sur véhicules :

Jeep équipées VP 13 - 213
Camionnette Rad : station MA - MF - 1 LA 7
Prolongateur + télécommande
Boîtier télécommande + piles
1 groupe électrogène
Portables : 14 TRPP 39 + 50 piles

Matériels à percevoir par le capitaine DAFFLON le **14 septembre à 7 h 30** au PC MOB 299ème RI.

5 - OPTIQUE - GENIE - BASE VIE

Responsable CNE CHEVRIER

♦ OPTIQUE

20 TL 122 + 50 piles
20 brassards réfléchissants

♦ **GENIE**

2 extincteurs
Tresse de sécurité (50 mètres)

♦ **MATERIEL BASE VIE**

10 lits picots
10 tables
30 tabourets
2 lampes néons (branchement camionnette)
10 jerricans d'eau
2 tripattes
2 bonbonnes de gaz
2 détendeurs
10 plats de campement
40 sacs poubelles
5 balais et pelles à poussière
2 lave-ponts + 2 serpillères + 2 seaux
40 rouleaux papier hygiénique
Produits de vaisselle + 4 éponges
Caisse popotte
Cuisinières
3 bombes désodorisantes

Perception le **14 septembre à 7 h 30** au PC MOB du 299ème RI.

6 - SANTE

Responsable CNE BRACLOUD

1 trousse médecin
1 trousse infirmier
2 trousse de santé - 10 hommes.

Perception le **14 septembre à 7 h 30** au PC MOB du 299ème RI.

7 - ALIMENTATION

Responsable CNE CHEVRIER

143 RCIR
90 sachets repas.

Perception le **14 septembre à 8 h 00** au PC MOB du 299ème RI.

8 - INSTALLATIONS

Responsable **LTN DUPHOT**

TIR : Stand de Tir PA de Sathonay à disposition les 15 et 16 septembre de 13 h 30 à 16 h 00.

CINETIR : Installation CINETIR de Sathonay, à disposition les 15 et 16 septembre de 13 h 30 à 16 h 00.

9 - CARTOGRAPHIE

Responsable **CB MAVRIDORAKIS**

10 cartes au 1/100.000ème
Lyon - Grenoble n° 51 série M 663

10 cartes au 1/50.000ème LYON n° 3.031

10 cartes au 1/50.000ème GIVORS n° 3.032

1 paper board + feutres.

Perception le **14 septembre à 8 h 00** au PC MOB.

10 - MAGASIN HABILLEMENT

Responsable **CB VERRIERE**

Ouverture du magasin le 14 septembre et le 15 septembre dès 7 h 15.

INSTRUCTION

MISE DANS L'AMBIANCE

Note liminaire : La présente mise dans l'ambiance est de pure fiction. Elle se démarque de tout contexte particulier et ne fait référence à aucun élément de planification actuelle. En conséquence, elle ne doit être interprétée en aucune manière comme la description possible d'une situation de crise ou de conflit.

Situation Générale :

Depuis 10 jours, nos armées de l'Alliance "INDIGO" sont engagées contre un agresseur "AMARANTE", coalition d'Etats opposés à nos intérêts vitaux.

Après de multiples exactions commises à l'encontre des pays INDIGO (mise à sac d'ambassades, incarcérations de résidents Indigo, arraisonnements de navires commerciaux...), la coalition AMARANTE a déclenché des attaques aériennes surprises détruisant sur le sol national des installations militaires et économiques vitales (Réseau ferroviaire, aéroports, dépôts de munitions, installations portuaires...).

Nos forces de manoeuvre sont déployées sur deux théâtres d'opérations :

- l'un en Europe orientale
- l'autre dans le Bassin Méditerranéen

L'ennemi ne disposant pas d'armes nucléaires, le conflit reste pour l'instant conventionnel.

Compte tenu de la présence sur notre territoire, de nombreux résidents Amarante des foyers d'insurrection armée se sont développés dans les banlieues des grandes villes (LILLE, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX...) et de nombreuses actions terroristes sont menées tant vis-à-vis de nos installations militaires que contre la population civile.

La gravité de la situation a contraint le gouvernement à décréter l'état de siège.

Situation en CMD Lyon (D - 1) :

■ Ennemi :

Dans les banlieues de LYON, GRENOBLE, ST ETIENNE, des émeutes, orchestrées par des activistes Amarante, fixent d'importantes forces de l'ordre.

Les forces ennemies sont estimées à 2 à 3 commandos (3-4 hommes) sur l'agglomération lyonnaise et ses environs immédiats.

A Satolas, un boeing 747 a été détruit au décollage par un missile Sol-Air (D - 2).

Des attentats à la voiture piégée ont fait de très nombreuses victimes (LYON centre, GRENOBLE) et occasionnent des mouvements de panique au sein de la population.

De nombreux réfugiés en provenance du Nord et de l'est encombrant les voies de circulation du sillon rhodanien. Les désordres de circulation sont aggravés par des barrages routiers "itinérants" orchestrés par des activistes Amarante.

Plusieurs attentats ont été perpétrés dans le "couloir" de la chimie. Deux réservoirs de Feyzin sont en feu.

Les installations du Mont-Verdun ont subi sans dommage deux attaques missiles dans la nuit de D - 2.

□ Ami :

En CMD Lyon, l'ensemble des régiments de ZIP sont opérationnels et déployés sur leurs zones de desserrement.

Le 99^e RI, régiment de CMD assure une mission de sûreté dans la région de MONTELMAR.

Le 299^e RI, a reçu de la CMD Lyon une mission de contrôle de zone au Sud de Lyon entre le Pont de la Mulatière et Vienne.

Ordres du Colonel commandant le 299^e RI (extraits) :

❶ Situation :

a/ ENI :

Des indices de présence de commandos dans l'agglomération de Lyon ont créé un climat d'insécurité pouvant, à brève échéance, prélever un pourrissement de la situation. Estimés globalement à une dizaine d'hommes fractionnés en 2 ou 3 équipes s'appuyant sur un réseau de sympathisants, ces commandos opèrent en civil et mènent des actions de harcèlement contre nos installations sensibles. Ils sont susceptibles de réitérer leurs actions contre nos installations prioritaires de Défense et d'opérer des sabotages sur nos voies de communication et contre des sites industriels sensibles.

❷ Mission

CTR-Z - Pont de la Mulatière - N 86 - Brignais (exclu) - Givors (inclu) - Vienne (exclu) - N 7 - Port E. Herriot.

❸ Intention :

Me renseignant sur toute l'étendue de ma zone d'action, je veux, faisant effort sur le noeud VR-VF de Givors et les installations industrielles de Feyzin - St-Fons, interdire à l'ENI, en priorité, les accès à des positions de tirs favorables ou aux installations sensibles et être en permanence en mesure de l'intercepter et de le détruire.

A cet effet :

- contrôler les axes d'approche des installations sensibles par un ensemble dense de barrages fixes, patrouilles et embuscades de nuit.
- surveiller le reste de ma zone par des patrouilles et des postes d'observation.
- intervenir, le cas échéant, en tout point de ma zone :
 - = immédiatement avec au moins une section d'intervention,
 - = dans un délai d'une heure avec des moyens réservés de la valeur de deux sections.

❹ Articulation :

- CTR-Z : 2 compagnies de combat - 2 CRI
- Élément d'intervention : 1 section prélevée sur Cie au sud de la zone + 1 peloton par CRI.

❺ Répartition des Missions :

-
- 4^e compagnie : CTR-Z - Pont de la Mulatière - N 86 - Brignais (exclu) - Grigny (inclu) - D 15 -

ATELIER INSTRUCTION THEORIQUE : COMBAT

RESPONSABLE	. CB CATIL
LIEU	. USINE TRAYVOU 31 T-FL 412-650
DATES / HORAIRES	. 1ère série : 14/09/95 10 h - 12 h . 2ème série : 15/09/95
SOUTIEN 99ème RI	. 1 instructeur niveau chef de section . 1 instructeur niveau chef de groupe
DEROULEMENT	

Chefs de groupe	Chefs de section
. Rappel des ordres du chef de groupe - DPIF - PMS PCP - MOICP - ZMS PCP . Compte rendu du chef de groupe . Reconnaître une rue . Aborder et fouiller un bâtiment - reconnaître un escalier - reconnaître un étage LIEU : Usine TRAYVOU CONSIGNE : Répétition des gestes, des ordres et des compte-rendus, jusqu'à exécution conforme.	. Rappel des ordres du chef de section . Rôle du chef de section dans le combat urbain . Articulation des groupes de combat . Instruction pratique LIEU : Usine TRAYVOU.

ATELIER : EXERCICE COMBAT URBAIN
(Usine TRAYVOU)
(Séquences n° 1 et n° 2)

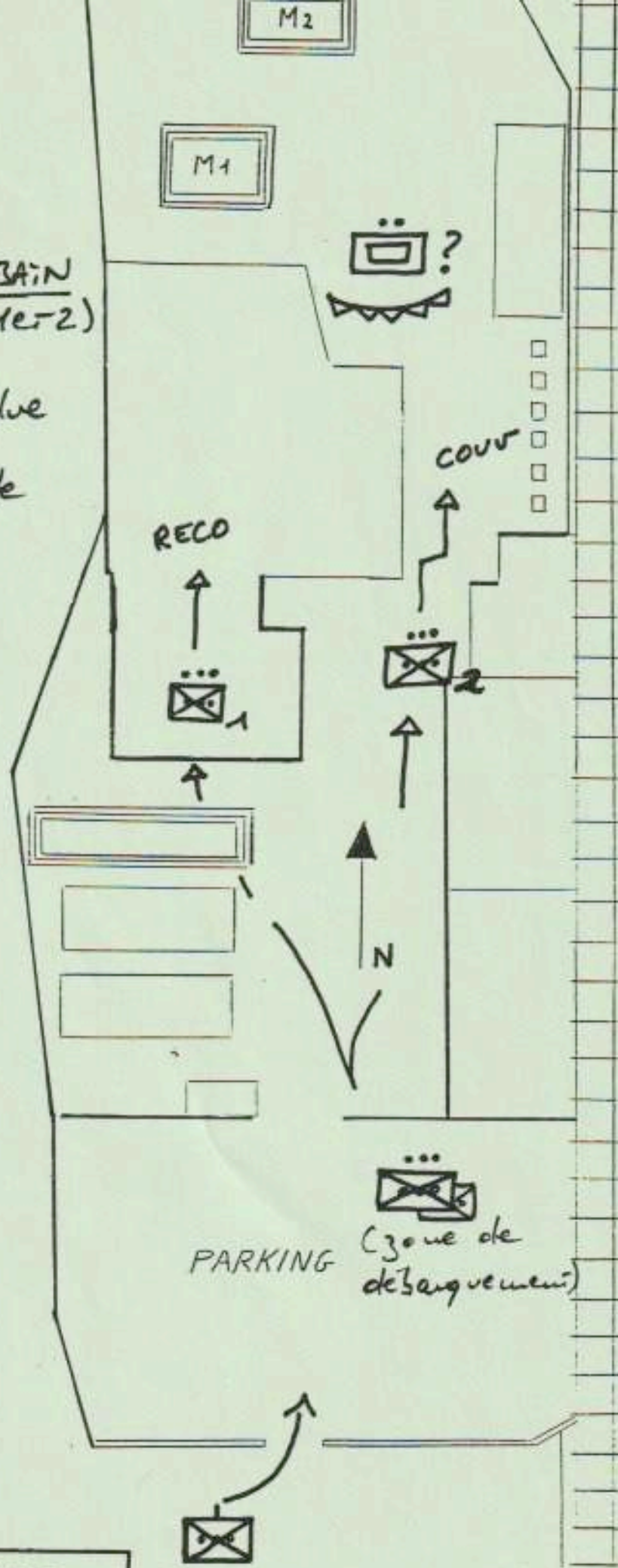
RESPONSABLE(S)	CB VERRIERE - CB CATIL - CNE POUSSE
LIEU	Usine TRAYVOU. (Atelier n° 1 - Atelier n° 2 - voir croquis).
DATES / HORAIRES	1ère série : 14/09/1995 } de 13 h 00 2ème série : 15/09/1995 } à 17 h 30 Pour chaque série, il y aura une rotation à 15 h 15 entre l'atelier n° 1 et l'atelier n° 2 pour chacune des deux sections à l'instruction.
SOUTIEN 99ème RI	4 groupes de combat organiques.
PLASTRON	A l'initiative du responsable d'atelier.
THEME	La Compagnie, en CTR-Z dans la région de La Mulatière - Oullins, vient de recevoir de la cellule OPS du Régiment, un message RENS signalant que des actions de sabotage coordonnées pourraient avoir pour cible les ateliers SNCF de La Mulatière. Un commando de 4 à 7 hommes armés s'abriterait dans l'usine TRAYVOU à La Mulatière. La 1ère et la 2ème sections reçoivent pour mission : <u>1ère section :</u> . Reconnaître l'Usine TRAYVOU à l'Ouest des ateliers SNCF - En mesure de détruire sinon de fixer l'ennemi repéré. Coordination avec la 2ème section en couverture à l'Est sur la rue principale à votre charge. <u>2ème section :</u> Couverture action de la 1ère section en contrôlant la rue principale - En mesure d'intervenir au profit de la 1ère section sur ordre.

DEROULEMENT	<u>1ère section :</u> (Atelier n° 1) Reconnaissance d'un bâtiment. . Débarquement véhicules sur parking à l'entrée du site. . Le CDS donne ses ordres. . Approche des ateliers principaux (voir plan) par axe principal et axe secondaire. . Entrée dans le bâtiment. . Reconnaissance interne par bonds successifs. <u>2ème section :</u> (Atelier n° 2) Reconnaissance d'une rue. . Débarquement véhicules sur parking à l'entrée du site. . Le CDS donne ses ordres. . Progression sur l'axe principal par bonds successifs avec reconnaissance des carrefours et des points clés. . Coups de sonde latéraux.
CONSIGNES	<u>Sécurité :</u> . Port du casque. . Interdiction absolue d'approcher la voie ferrée. . Les endroits dangereux seront délimités par une tresse de sécurité.
NETTOYAGE DU SITE	Nettoyage de tous les déchets de tir en fin d'atelier.

1: Villa n°1
2: Villa n°2

EXERCICE
COMBAT URBAIN
(Séquences 1-2)

b: Reprendre
missions
à partir de
la Fiche.



PLAN DE MASSE
USINE TRAYVOU -

SECTION



CENTRE - SUD

Stéphane

prās

7 V

100

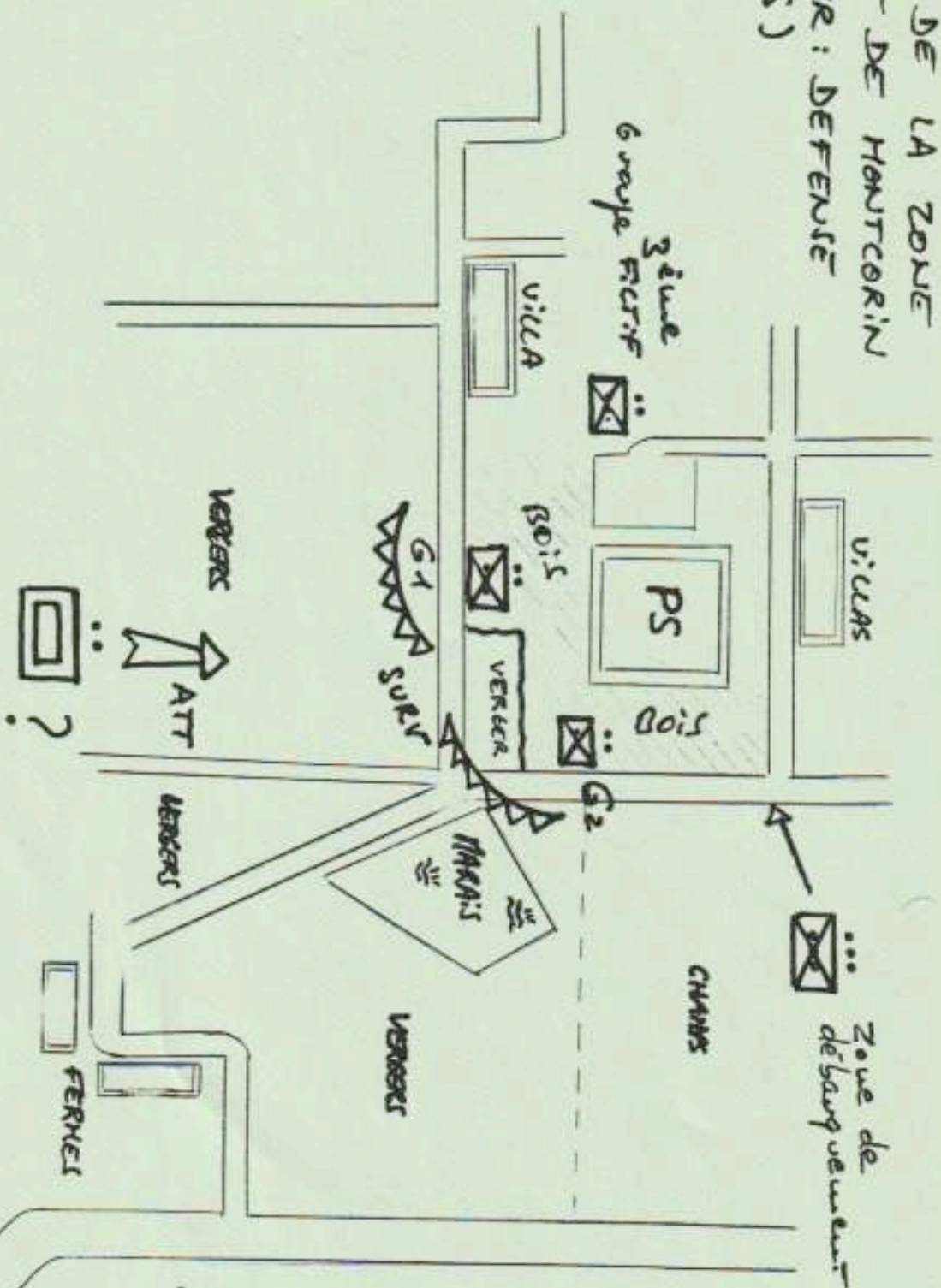
0.5-100

**ATELIER : DEFENSE EXTERNE
RAPPROCHEE D'UN POINT SENSIBLE**
(en alternance avec la Patrouille de nuit)

RESPONSABLE(S)	CNE FONNE
DATES / HORAIRES	1ère série : 14/09/1995 } de 21 h 00 2ème série : 15/09/1995 } à 0 h 00 (Rotation à 22 h 15 avec l'atelier Patrouille de nuit)
LIEU	Abords ouest du Fort de MONTCORIN à IRIGNY. 31 T-FL 407-599
SOUTIEN 99ème RI	2 groupes de combat organiques.
PLASTRON	A l'initiative du responsable d'atelier.
THEME	La Xème section installée en défense externe rapprochée d'un point sensible, reçoit à 19 h 00 l'ordre de conduite suivant de son CUE : 1° Rens GEND confirme probabilité attaque du Fort Montcorin dans la nuit. Ennemi estimé à un commando (valeur 5 - 6 hommes). 2° Modification dispositif de nuit : . mise en place dès 20 h 00 . suppression des tours de repos . renforcement des postes de combat.
DEROULEMENT	. La section débarque en sûreté au sud-est du Fort (à proximité du carrefour). . Le CDS avec ses chefs de groupe reconnaît sa position et définit le dispositif (secteurs de surveillance, secteurs de tirs, mesures de coordination et d'intervention). . Mise en place discrète par les CDG. . Installée en défense, la section accroche le commando en progression vers le Fort.

DEROULEMENT (suite)	. Elle fait 2 prisonniers qui font l'objet d'une fouille et des mesures de traitement prévues. . Compte-rendu.
CONSIGNES	Sécurité : . Rappel de la présence des douves à proximité du Fort. Définir une distance de sécurité à respecter. . En fonction des conditions climatiques, attention à l'utilisation des munitions d'exercice (risque d'incendie). . Mise en place de vedettes sur la route pour prévenir de la présence des joueurs.
NETTOYAGE DU SITE	Nettoyage de tous les déchets de tir en fin d'atelier.

-CROQUIS DE LA ZONE
DU FORT DE MONTCORIN
(ATELIER: DEFENSE
DE P.S.)



ATELIER : PATROUILLE DE NUIT

(en alternance avec la défense de P.S.)

RESPONSABLE(S)	CNE POUSSE
LIEU	Piste dans les vergers. Point de départ : 31T-FL 402-590 (sous pylone H.T.) Point d'arrivée : 406-583
DATES - HORAIRES	1ère série : 14/09/1995 } de 21 h 00 2ème série : 15/09/1995 } à 0 h 00 (Rotation à 22 h 15 avec l'atelier Défense d'un P.S.).
SOUTIEN 99ème RI	2 groupes de combat organiques
PLASTRON	A l'initiative du responsable d'atelier
THEME	. La Compagnie assure sa mission de Défense externe du PS du Fort de Montcorin. . A 19 h 00 le CUE confie à la Xème section : Patrouille sur la piste entre le carrefour en 402-590 et le carrefour en 406-583 en sûreté (axe potentiel d'infiltration de l'ennemi). . En mesure d'installer une embuscade sur ordres. . Compte-Rendu en fin de mission. . Départ à l'initiative du chef de section .
DEROULEMENT	. La section débarque en sûreté au carrefour route/piste et tombe en garde. . Le chef de section donne ses ordres. . La patrouille progresse en sûreté sur un seul axe (le 3ème groupe fictif progresse en converture plus à l'ouest). . Au cours de la progression, la section est prise à partie.

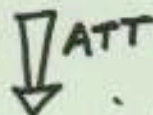
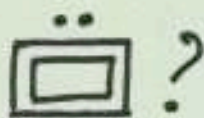
DEROULEMENT (suite)	. Le chef de section et les chefs de groupe réagissent à l'embuscade. . 1 blessé - EVASAN. . Compte-rendu.
CONSIGNES	Impératif : Respect des horaires. Sécurité : . Pas de tirs à proximité des habitations. . Pas de dégradations des vergers (période de récoltes). . Attention aux débouchés des pistes sur les routes (sur la route, les chefs de groupe doivent porter un brassard réfléchissant et veiller au respect des consignes de sécurité - Voir fiche Sécurité). Liaisons : Chef d'atelier Plastron Chef d'atelier Diranim

PT d'ARRIVEE
406-583

CROQUIS
CATELIER PATROUILLE
DE NUIT)

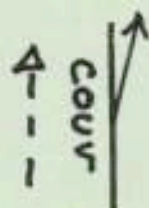
VILLA

CLAIRIERE



Bois

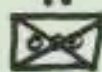
VERGERS



(3ème
groupe
FICTIF)

RECO

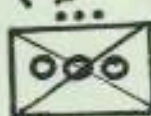
G₁



G₂



VERGERS



(Aylone H.T.)

DEBARQUEMENT (402-590)



ATELIER : EXERCICE COMBAT URBAIN
(Usine TRAYVOU)
(Séquence n° 3)

RESPONSABLE(S)	CB VERRIERE - CB CATIL - CNE POUSSE
LIEU	Usine TRAYVOU.
DATES / HORAIRES	1ère série : 15/09/1995 } de 8 h 30 2ème série : 16/09/1995 } à 12 h 00 Les deux sections joueront alternativement le rôle de reconnaissance d'un bâtiment et de reconnaissance d'un axe, en progressant toutes deux jusqu'aux maisons du fond de site dans lesquelles elles devront réduire une résistance.
SOUTIEN 99ème RI	4 groupes de combat organiques.
PLASTRON	A l'initiative du responsable d'atelier. (Prévoir cependant un incident NBC dans le bâtiment au cours de la progression).
THEME	Des renseignements confirmés font état de la présence d'un commando de 4 à 5 hommes puissamment armés et déterminés, retranchés dans l'usine TRAYVOU. La compagnie a reçu la mission suivante : Après avoir isolé le site, détruire le commando repéré pour H + 1 h 30.
DEROULEMENT	. Les 2 sections débarquent sur le parking à l'entrée du site. . Le CUE donne son ordre initial à ses chefs de section.

DEROULEMENT (Suite)	. La 1ère et la 2ème section entament leur progression - par l'axe principal - par l'intérieur des bâtiments. (Mise en pratique de l'instruction reçue la veille. Révision des mécanismes). . Les 2 sections sont accrochées au cours de leur progression. . L'ENI se replie dans les maisons individuelles en fond de site. . Appuyées par une 3ème section fictive, les 2 sections joueuses investissent chacune un bâtiment et détruisent l'ENI.
CONSIGNES	<u>Sécurité :</u> Voir fiche des séquences 1 et 2. N.B. Respect strict des consignes d'utilisation des munitions d'exercice. Rappel préalable des dangers par le responsable d'atelier.
NETTOYAGE DU SITE	Nettoyage de tous les déchets de tir en fin d'atelier.

DOCUMENTATION

L'ÉTAT DE SIÈGE

L'état de siège a été institué par la loi du 9 août 1849 (modifiée par la loi du 3 avril 1878), le décret du 16 juin 1940 et l'article 36 de la constitution de 1958.

Il ne peut être déclaré, sur tout ou partie du territoire, qu'en cas de péril imminent résultant :

- soit d'une guerre étrangère ;
- soit d'une insurrection à main armée.

Il est décrété en conseil des ministres pour une durée de 12 jours, et ne peut être prorogé que par le parlement (loi).

Il fait l'objet d'une mesure du mémorandum général (MEGAL) et du mémorandum interarmées (MIA).

Son champ d'application est fixé par le décret ou par la loi.

Il a pour effet :

- 1 - *De transférer à l'autorité militaire les pouvoirs de maintien de l'ordre dont l'autorité civile est habituellement responsable (pouvoirs normaux).*

L'autorité civile continue néanmoins à exercer ceux de ces pouvoirs dont l'autorité militaire ne l'a pas dessaisie.

Les pouvoirs de police dévolus à l'autorité militaire par l'état de siège appartiennent au ministre de l'Intérieur dans les départements où siègent les pouvoirs publics.

- 2 - *D'attribuer en outre à l'autorité militaire des pouvoirs exceptionnels de police :*

- perquisition à domicile de jour et de nuit ;
- éloignement des repris de justice et des personnes non domiciliées dans les lieux soumis à l'état de siège ;
- remise, recherche et enlèvement des armes et des munitions ;
- interdiction des réunions et des publications de nature à exciter ou à entretenir le désordre.

En cas d'état de siège déclaré, un décret en Conseil des ministres peut établir des tribunaux territoriaux des forces armées dans les conditions prévues par le *Code de justice militaire*.

Ces tribunaux peuvent être saisis des crimes et délits contre l'ordre et la paix publics.

L'état d'urgence et l'état de siège sont exclusifs l'un de l'autre
(avis du conseil d'état du 10 mai 1960).

La déclaration de l'état de siège suspend donc l'état d'urgence si celui-ci avait été déclaré au préalable. En effet, l'autorité militaire ne peut recevoir les pouvoirs exceptionnels que l'état d'urgence attribue à l'autorité civile.

COMPAGNIE

- ATTAQUE D'UN BATIMENT (Section non mécanisée).

But

S'emparer du bâtiment et mettre hors de combat ses défenseurs.

Principes :

- isoler l'objectif en vue de contrôler les issues et d'éviter tout renforcement, cette action est en général exécutée au niveau de la compagnie (manœuvre et feux),
- neutraliser la défense pour permettre l'approche, par des feux directs et des tirs d'aveuglement,
- prendre pied dans le bâtiment par le côté le moins défendu ou par les brèches
- nettoyer et fouiller :
 - en se saisissant le plus rapidement possible de la partie supérieure du bâtiment,
 - puis en nettoyant les différents étages et cages d'escaliers du haut vers le bas.

Il est nécessaire d'obtenir une très bonne coordination entre l'élément d'assaut et les différents appuis par une liaison à vue et par radio.

La manœuvre est adaptée à l'environnement de l'objectif : type de tissu urbain et type de construction :

- attaque en souplesse dans un milieu dense et ancien (constructions jointives),
- attaque en force dans un milieu ouvert.

Articulation et dispositif, appuis et renforcements

1er cas : la section agit isolément.

Comme pour toute réduction de résistance, l'articulation doit comprendre :

- un élément d'assaut,
- un élément d'appui,
- un élément de couverture (éventuellement).

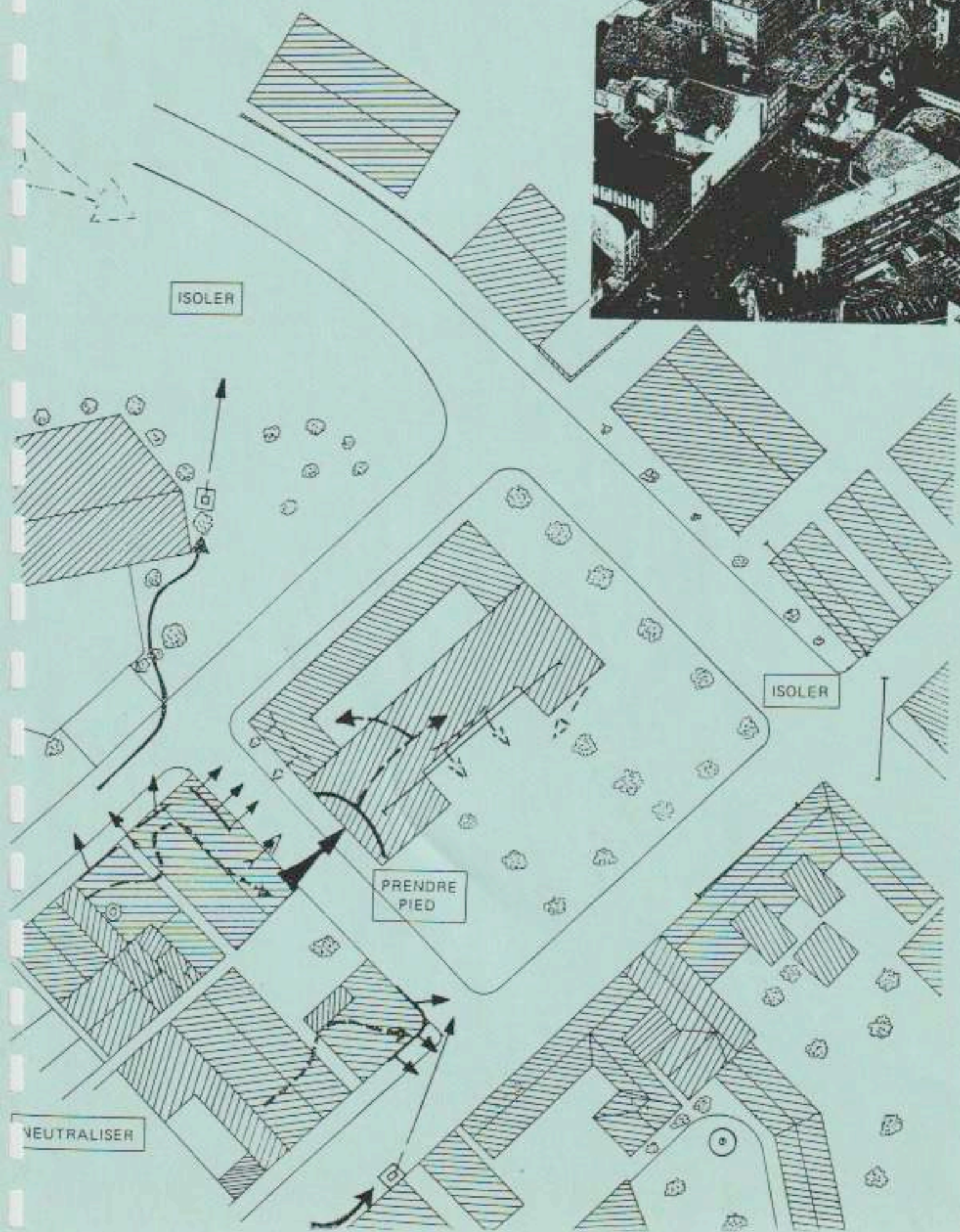
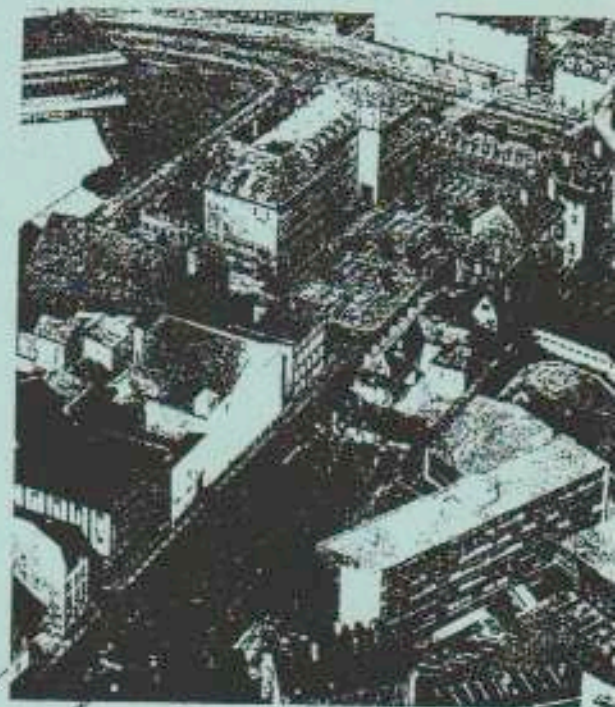
Dans ce cas, la section doit le plus souvent, pouvoir bénéficier d'appuis importants.

2ème cas : la section agit dans le cadre de la compagnie.

Dans ce cas la section constitue dans son ensemble l'élément d'assaut afin de :

- prendre pied dans le bâtiment,
- s'assurer d'une tranche verticale du bâtiment et de la partie supérieure (terrasse, toit), puis entreprendre le nettoyage méthodique de chaque étage en procédant par dépassements successifs et verticaux des groupes.

ATTAQUE D'UN BATIMENT

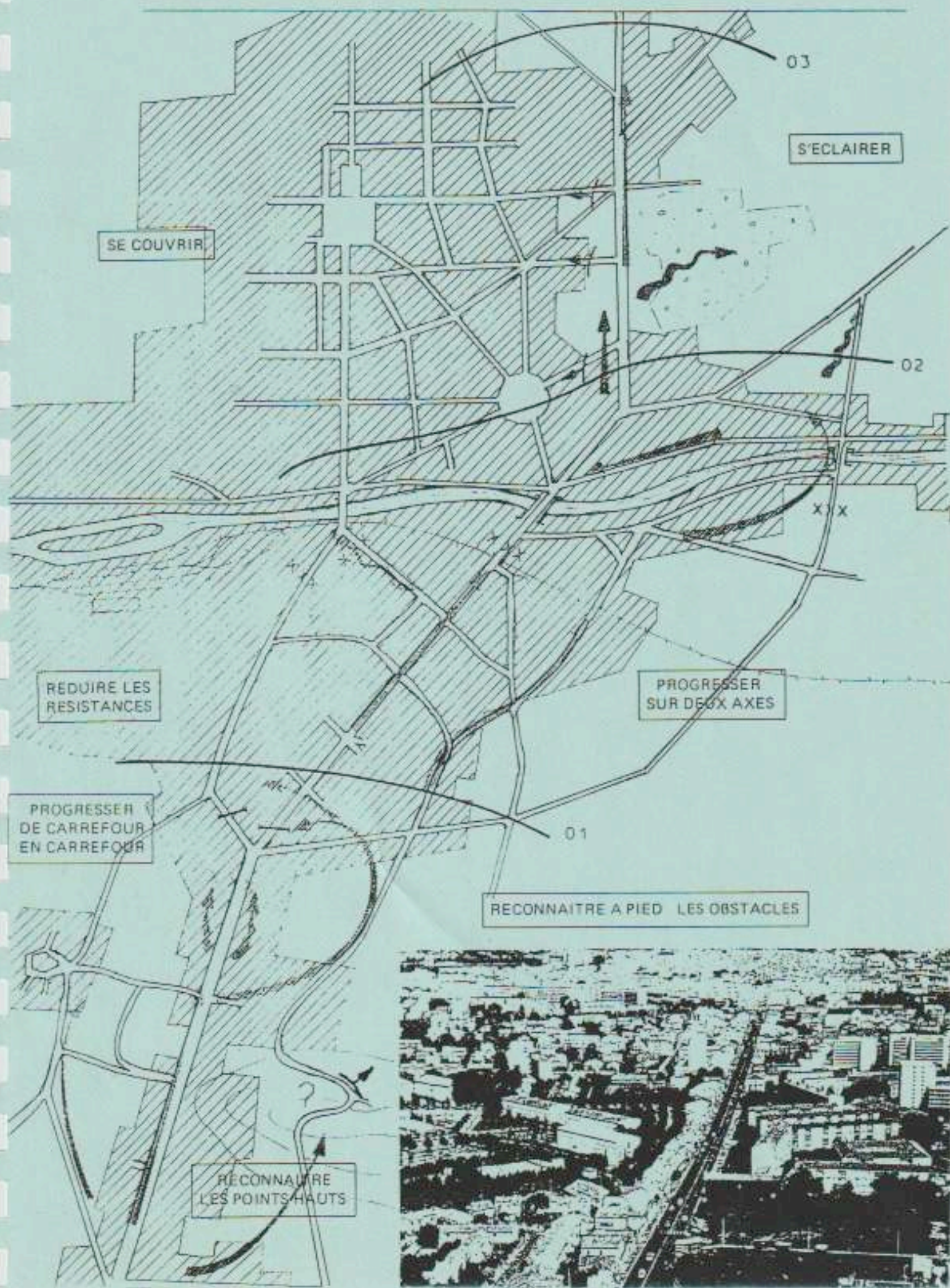


L'approche et l'abordage nécessitent la mise en œuvre d'appuis (mortiers - tirs directs) coordonnée au niveau de la compagnie. L'action de la section est facilitée par son renforcement par un élément du génie et son équipement en moyens adaptés (explosifs, charges spéciales, grenades,...).

Modalités d'exécution

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER OBSERVER DONNER L'ORDRE INITIAL	- observer le terrain, - localiser l'ennemi. - Déterminer un itinéraire d'accès. - Articuler la section. - Assurer la liaison avec les appuis.
MANŒUVRER NEUTRALISER	- Isoler l'objectif et se couvrir, - créer des brèches (éventuellement) dans les défenses accessoires et dans le bâtiment, - neutraliser les défenseurs (tirs d'embrasure).
DETRUIRE DONNER L'ASSAUT NETTOYER	- Pénétrer dans le bâtiment par les brèches, ou par les ouvertures naturelles (si possible par le haut) en bénéficiant des tirs d'appui (rôle de la compagnie ou du S.O.A.), - progresser à l'intérieur du bâtiment, si possible du haut vers le bas : . coordonner la progression des éléments d'assaut, . rester en liaison avec les appuis, . reconnaître tous les locaux, . éviter les pièges, . créer des brèches (plafonds, murs), . se garder des risques d'incendie. - En s'attaquant en priorité aux résistances initialement décelées ou sur renseignements provenant des appuis, - en occupant les points clés du bâtiments (cage d'escalier, couloir, palier) pour interdire toute mobilité au défenseur .
REORGANISER TOMBER EN GARDE RENDRE COMPTE	- Mettre l'élément d'assaut en garde pour s'opposer à une réaction éventuelle, - faire ramasser, soigner et évacuer les blessés. - Demander les recomblements.

RECONNAITRE UN AXE



- Niveau compagnie

- LA RECONNAISSANCE D'UN AXE

But

Rechercher les renseignements sur l'ennemi et le terrain le long d'un axe, en engageant éventuellement le combat.

La reconnaissance est généralement suivie du contrôle de l'axe par des unités de 2ème échelon.

Principes

L'action est placée sous le signe de la VITESSE ou de la SURETE en fonction de l'ambiance, des renseignements sur l'ennemi et de la mission.

Il s'agit de se saisir successivement des points clés de l'axe (carrefours, ponts sur les coupures, etc...) en combinant action frontale et débordement :

- soit rapidement, personnels embarqués, en limitant les reconnaissances à l'axe, au débouché des voies latérales et aux points forts avoisinant l'itinéraire (bâtiments importants, usines) ;
- soit en sûreté, personnels à pied et blindés en soutien, en recherchant systématiquement tout indice de présence ennemie sur l'axe et ses abords.

Dans la zone périphérique, la progression, éclairée et flanc-gardée, peut être conduite sur une seule voie principale ; des coups de sonde sont donnés sur les axes latéraux. Dans le centre elle est menée d'une manière coordonnée dans deux ou trois rues parallèles.

Les résistances ennemies sont réduites successivement. En ambiance vitesse elles peuvent être simplement marquées et leur réduction confiée à une unité de deuxième échelon.

L'accent est à porter sur les LIAISONS et la transmission du RENSEIGNEMENT.

Articulation - dispositif

La mission est confiée à une unité mixte :

- compagnie de chars - renforcée de 2 sections et d'un E.L.O.
- compagnie mécanisée - renforcée de 2 sections de chars et d'un E.L.O.

Cette unité est articulée en patrouilles mixtes du type 1 section mécanisée et 1 char.

Son dispositif comprend :

- sur l'axe principal :
 - une patrouille de tête,
 - un élément de soutien, prêt à assurer la relève de la patrouille de tête ou à déborder une résistance ;
- latéralement, de chaque côté, une patrouille en flanc-garde ou effectuant des coups de sonde.

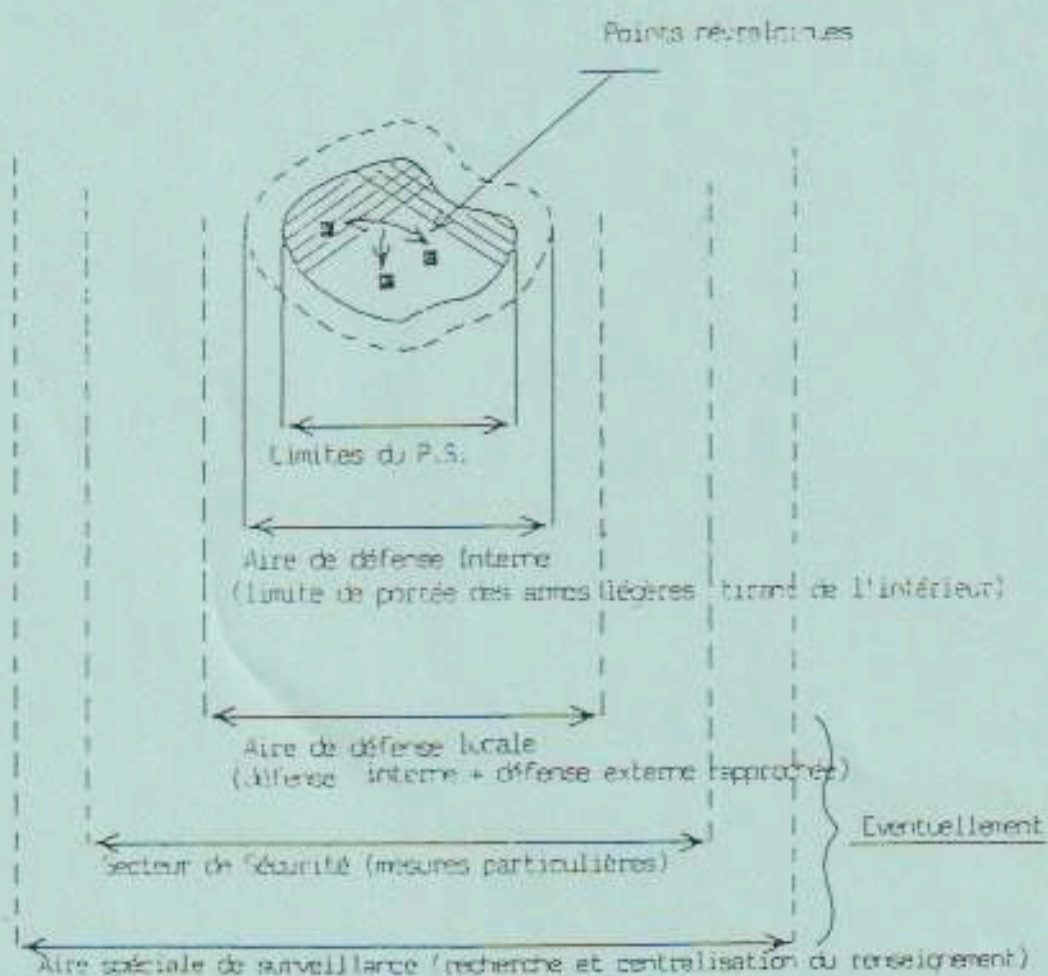
Modalités d'exécution

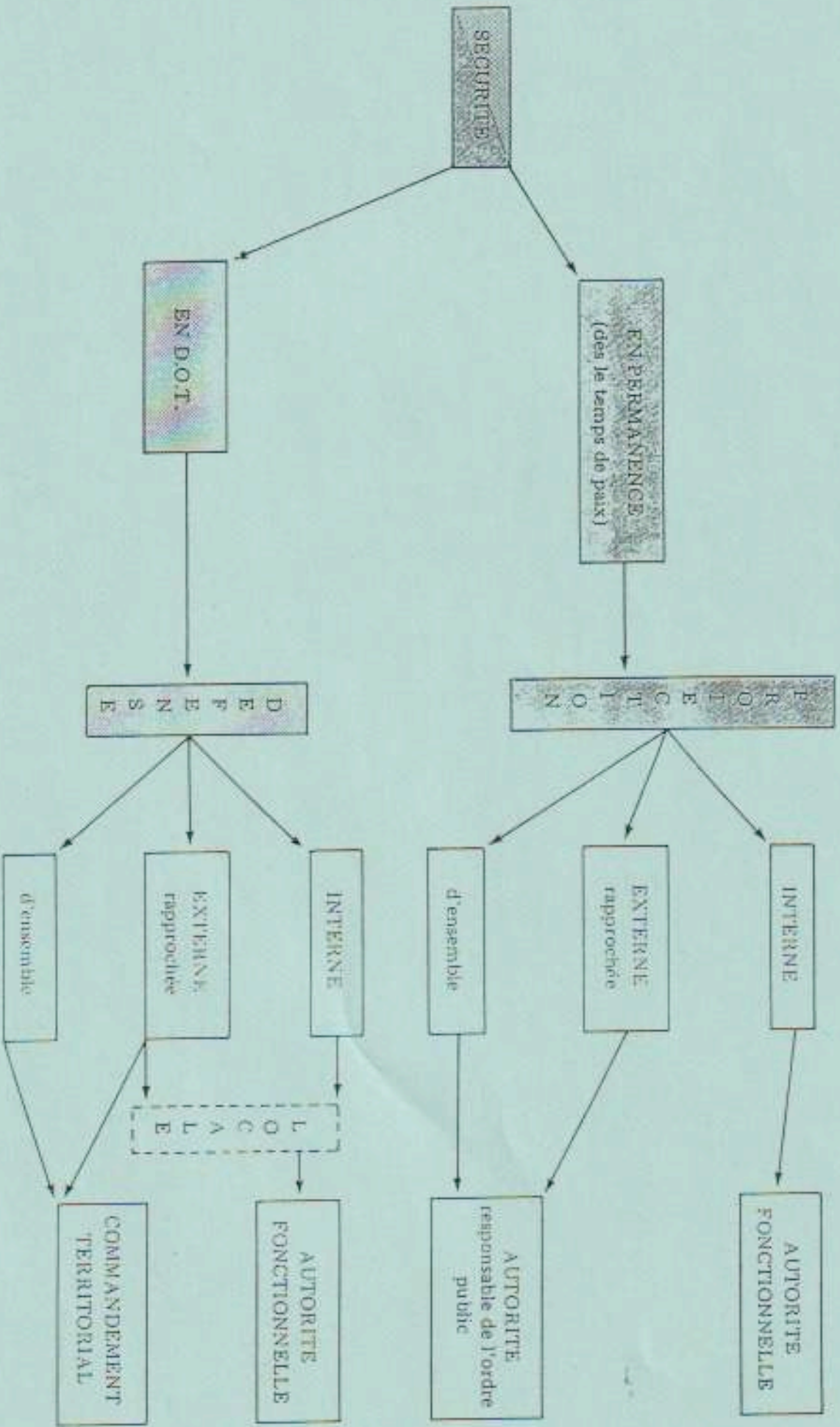
COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Etudier l'axe à reconnaître sur : - carte, - plan de la ville, - photos aériennes. Fixer : - l'itinéraire, - les limites de bonds (carrefours, coupures... objectifs successifs), - le rythme en zone périphérique, dans le centre, - l'articulation, - les liaisons, éventuellement le baptême du terrain. Organiser le soutien.
PROGRESSER	- Rapidement, - de carrefour en carrefour, - en contrôlant les liaisons internes et externes.
RENSEIGNER	- Observer, reconnaître les bâtiments. - Rendre compte : . du terrain, . des indices de présence ennemie, . de la situation de la population.
MANŒUVRER OU DETRUIRE	- Reconnaître les obstacles - détruire ou éviter les éléments légers, - en fonction des ordres reçus : . réduire les résistances - ou les marquer et les contourner après avoir précisé le contact ; - se couvrir face aux réactions latérales ennemies.
MAINTENIR LE CONTACT OU ATTAQUER	Face à un ennemi en force et organisé, en fonction des ordres reçus : - préciser les positions ennemies et maintenir le contact, - ou attaquer

DEFENSE D'UN POINT SENSIBLE

DEFENSE D'UN POINT SENSIBLE

(Schéma)

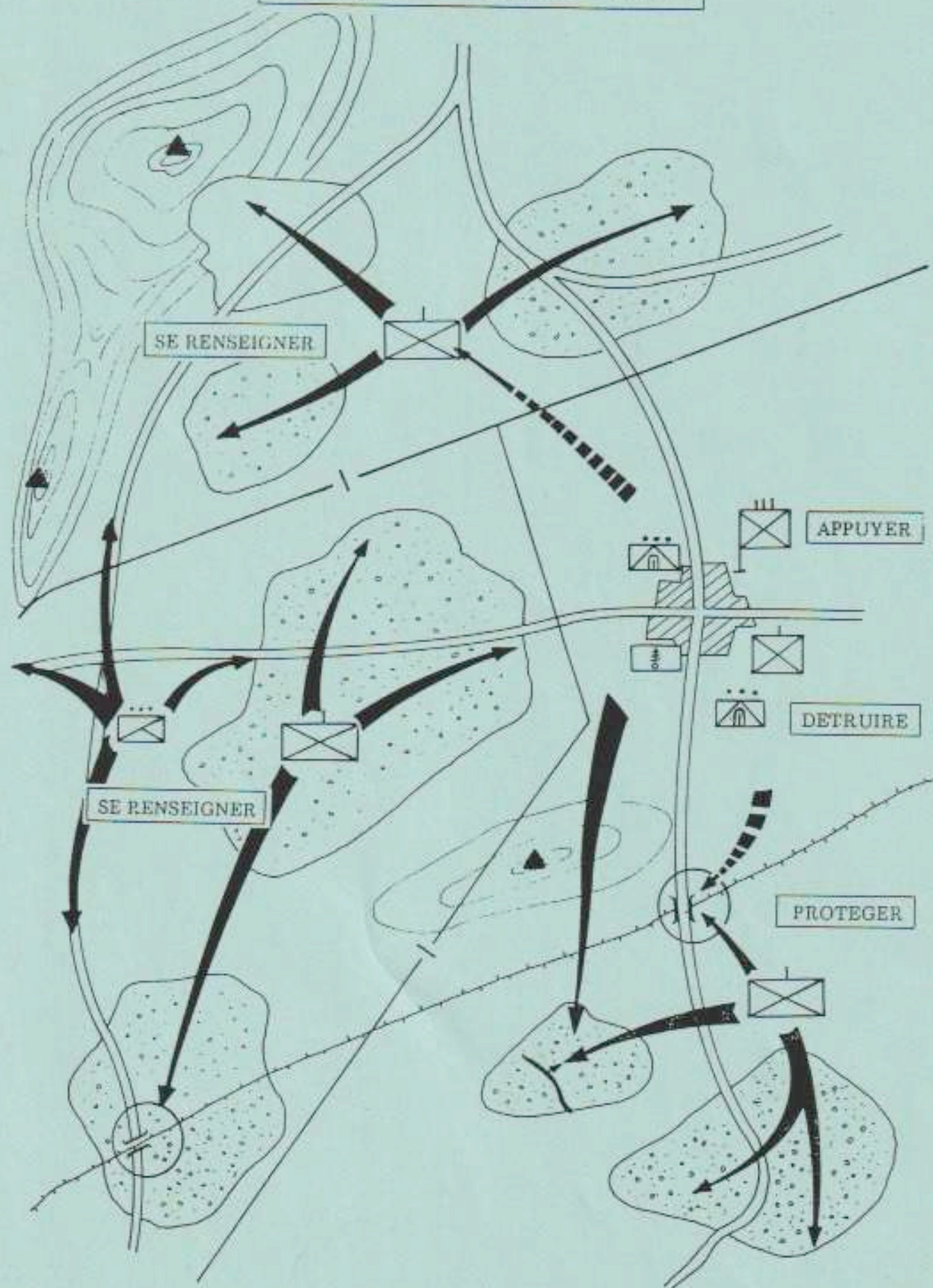




DEFENSE EXTERNE RAPPROCHEE DE PS

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Etudier en liaison avec le responsable du PS : - la situation du PS : situation géographique, limites, moyens et organisation de défense ; - le terrain : accès au PS, couloirs d'infiltration ; - l'ennemi connu ou envisageable ainsi que ses modes d'action. Coordonner son action avec les dispositions prises concernant la défense interne du PS. Donner un ordre initial fixant en particulier : - les zones de responsabilité des unités élémentaires ; - les modalités d'action de jour et de nuit ainsi que leur coordination ; - la mission des éléments d'interception et de destruction ; - la conduite à tenir et les consignes de tir.
SURVEILLER	Définir un dispositif de jour et de nuit permettant de surveiller les accès au PS proprement dit et précisant les limites : - de position des Postes d'observation et des embuscades ; - d'action des patrouilles.
RENSEIGNER	Maintenir des liaisons permanentes avec : - le PS (juxtaposition des PC si possible) ; - les sources d'information. Renseigner le responsable du PS sur : - l'évolution de la situation ; - la présence éventuelle de l'ennemi.
DEFENDRE	Compléter la surveillance par une organisation du terrain à base d'obstacles passifs et actifs. Etablir un plan de feu coordonné avec celui du PS. Interdire : - les accès au PS (limites à ne pas laisser franchir) ; - la pénétration dans le périmètre de l'aire de défense locale. Réduire ou détruire tout élément ayant pénétré dans la zone d'action du R.I.

CONTROLE D'UNE ZONE



7 - MODALITES D'EXECUTION D'UN CONTROLE DE ZONE AU NIVEAU REGIMENT.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	- Prendre contact avec les autorités territoriales et la gendarmerie. - Reconnaître la zone. - Recueillir tous les renseignements relatifs à l'ennemi, aux amis, à la population, notamment auprès de la gendarmerie. - Déterminer les points clés et les points sensibles. - Répartir la zone d'action du régiment en secteurs de compagnies. - Fixer la mission à la S.E.R. : . axes à surveiller, . contacts à prendre. - Fixer les points de stationnement des éléments d'intervention.
SE METTRE EN PLACE	- Discrètement.
SE RENSEIGNER	- Recueillir les indices auprès : . des unités amies, . de la gendarmerie, . de la population, . des C.R.C. départementaux. - Orienter les recherches des unités de combat, éventuellement des S.A.D.
MAINTENIR LES COMMUNICATIONS	- Avec l'aide du génie.

8 - PROCEDES UTILISES AUX ECHELONS SUBORDONNES.

MISSION DU REGIMENT	AU NIVEAU COMPAGNIE		OBSERVATIONS
	PROCEDES	MISSIONS	
CONTROLLER	La reconnaissance sur zone.	- Renseigner. - Reconnaître.	- Mission permanente. - Reconnaître : . un bois, . un itinéraire.
	- L'interception.	- Prendre le contact. - Réduire. - Détruire.	- Effectuer un coup de main. - Tendre une embuscade. - Nettoyer un groupe de maisons. - Réduire une résistance.
	- La protection.	- Surveiller. - Défendre. - Interdire.	- Un axe, un compartiment de terrain. - Escorter un convoi. - Protéger un P.S. - Protéger un itinéraire. - Un axe, un point de passage obligé.

SECTION

- Niveau Section

- LA RECONNAISSANCE D'UNE RUE

But

Rechercher et préciser le renseignement sur l'ennemi et sur le terrain, le long de la rue et dans les bâtiments avoisinants en engageant éventuellement le combat.

Principes

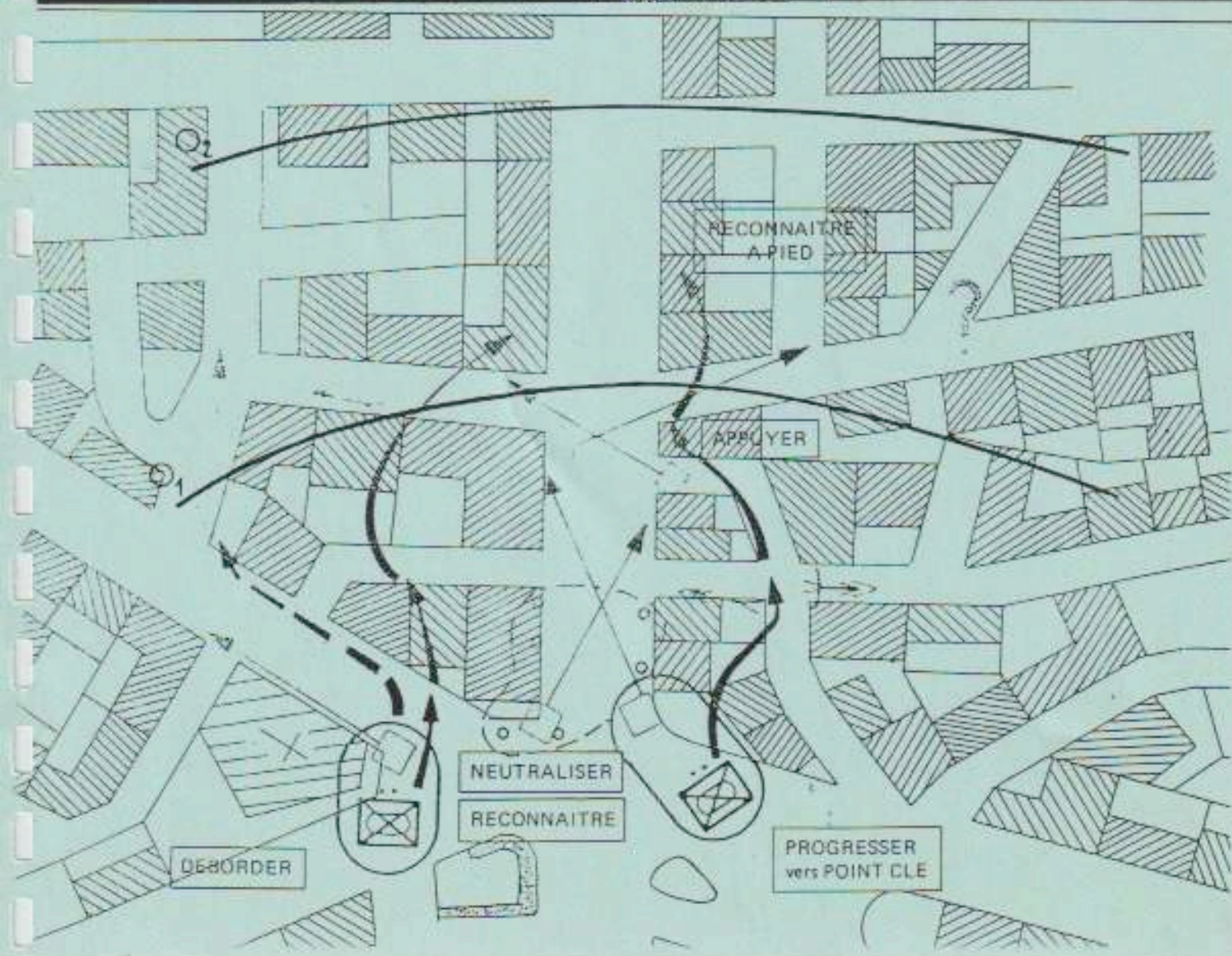
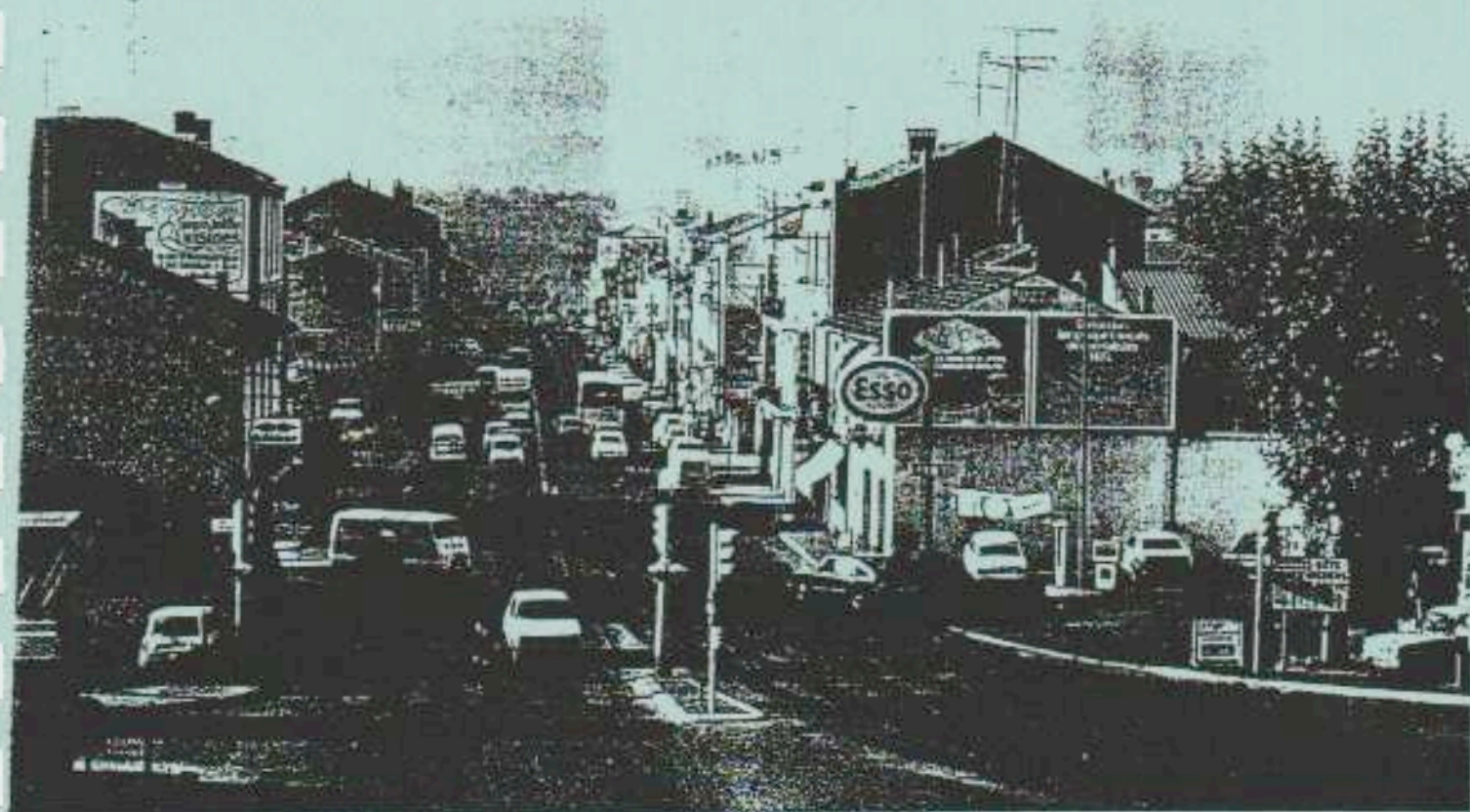
Il s'agit, pour une section motorisée progressant en tête de la compagnie le long d'une rue, de déceler toute présence de l'ennemi, indices ou activités, de mettre hors de combat, au minimum de localiser les éléments adverses rencontrés dans la rue ou à ses abords immédiats et de transmettre sans délai les renseignements recueillis.

La progression s'effectue en fonction du rythme prescrit et du terrain :

- dans la zone périphérique et en ambiance de rapidité, la section progresse en véhicule (V.A.B.) mais effectue à pied la reconnaissance des points particuliers (carrefours, places, ponts etc...),
- dans le centre ou en ambiance sûreté, la progression est conduite à pied en colonne de groupe de chaque côté de la rue et en utilisant toutes les possibilités d'infiltration, les groupes s'appuyant mutuellement.

L'ennemi peut agir contre la section sous la forme :

- d'embuscade de rue,
- de feux d'enfilade déclenchés par surprise ou d'interdiction dans les roades au niveau des carrefours,
- de coups isolés de tireurs d'élite à partir des toits notamment,



Face à ces actions la section doit :

- utiliser le terrain au maximum (distances, progression le long des murs, par les cours et jardins),
- disposer de l'appui des tirs directs et de tireurs d'élite sur les toits ou les balcons,
- s'éclairer et reconnaître les points dangereux dans les trois dimensions.

Articulation, dispositif

La section progresse toujours en deux échelons :

- un premier échelon - 1 groupe dans les rues étroites, 2 groupes dans les rues larges - chargé d'observer, de reconnaître les points particuliers et d'engager le combat,
- un deuxième échelon - progressant au minimum un pâté de maison en arrière et chargé d'appuyer, soutenir ou déborder.

Modalités d'exécution

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	- Observer : . relever tout indice de présence : * obstacles, * postes de combat aménagés (souterrains, fenêtres), . déterminer les points dangereux (toits, balcons...). - Fixer : . l'itinéraire à suivre, . la limite du 1er bond, . le dispositif de la section, . le mode de déplacement, . la place du blindé en soutien (éventuellement), . les objectifs à reconnaître, . les liaisons à assurer. - Préciser les conditions de soutien réciproque.
PROGRESSER	- Soit en véhicule, soit à pied : . de carrefour en carrefour, . de chaque côté de la rue en surveillant le côté opposé et les toits. - Reconnaître les bâtiments offrant les meilleurs champs de tir sur la rue. - L'échelon de soutien suit : . à distance d'appui (200 à 300 m), . et de manœuvre (1 à 2 carrefours en retrait).
RECONNAITRE UN OBSTACLE	Si la rue est barrée par un obstacle (destruction, mines, barbelés, abattis) :

COMPOSANTES	EXECUTION
RECONNAITRE UN CARREFOUR IMPORTANT	- un groupe se place en appui en occupant un bâtiment dominant l'obstacle pour pouvoir appliquer des feux en-deçà et au-delà de l'obstacle. - un groupe reconnaît, si possible en débordant par l'intérieur des cours, jardins ou bâtiments (toits). Les carrefours importants sont reconnus à pied : - un groupe se place en appui dans un ou deux bâtiments, en occupant les toits ou terrasses. - les deux autres groupes progressent par la périphérie en : . surveillant les côtés opposés, . reconnaissant les bâtiments qui commandent le carrefour, où ceux qui présentent des indices d'occupation.
REAGIR A UNE EMBUSCADE	Au niveau de la compagnie des coups de sonde sont donnés sur les axes latéraux. Pris par surprise sous un feu nourri les groupes de tête : - s'abritent (attention aux maisons piégées), - ripostent par le feu, - se dissimulent par des fumigènes. Les éléments de soutien : - prennent à parti par le feu les adversaires localisés (tirs d'embrasure, toits, terrasses), - débordent et réduisent les résistances.
REAGIR A UN TIR D'ARTILLERIE OU DE MORTIERS	Rechercher l'abri des constructions (sous-sols).
PRENDRE LE CONTACT	Garder les liaisons. Pris sous le feu les groupes de tête : - occupent les bâtiments importants à la hauteur desquels ils se trouvent, y compris les toits, - observent et prennent sous leur feu les armes repérées. Le groupe de soutien : - s'infilte ou débordé par les cours, les toits etc... Le chef de section rend compte lorsque toute progression lui est interdite.

RECONNAISSANCE du carrefour Clémenceau



« ALPHA et BRAVO,

Reconnaissez l'entrée de la petite rue de droite, en passant par la gauche de la place.

Prêts à reconnaître éventuellement le restaurant; je vous suis ».

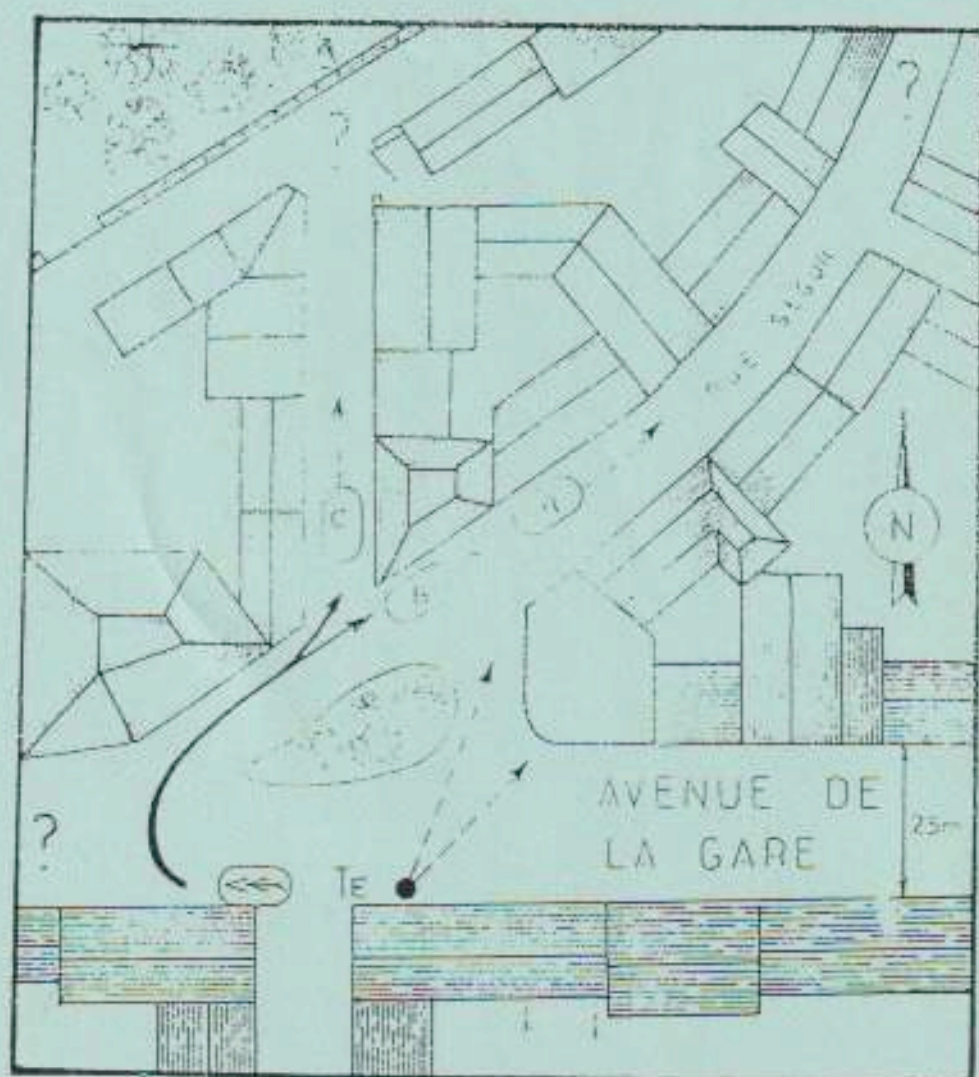


CHARLIE,

Approchez-nous face à la petite rue de droite (Segur), puis à mon signal, installez-vous dans la rue qui est en face, pour la surveiller ».

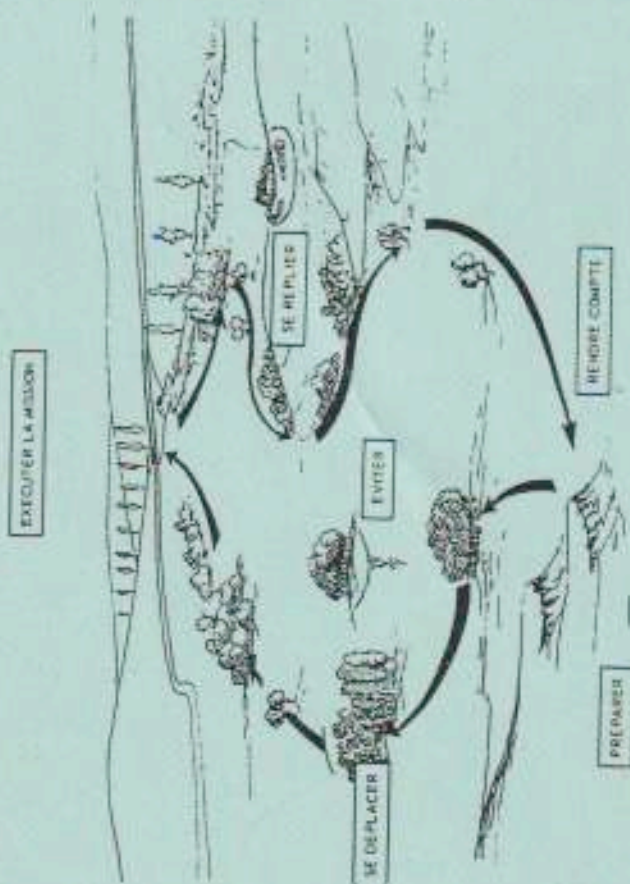
« Tireur d'élite, surveiller les ouvertures du restaurant qui fait l'angle ».

« I.R.A.C., tirez sur tout blindé venant sur votre gauche, par l'avenue ».



EFFECTUER UNE PATROUILLE

EXECUTER LA MISSION



COMPOSANTES	OBSERVATIONS
PREPARATION - Etudier la mission et l'ennemi. - Donner un ordre préparatoire. - Etudier le terrain (observer).	- Question : QUOI ? CONTRE, QUI du guide de raisonnement tactique - Personnel, tenue, armement, matériel. - Questions : OU ? PAR, OU ? du guide de raisonnement tactique - Itinéraires aller et retour, points de repère, limites de bond.

- Choisir une solution. - Donner l'ordre initial.	Questions : COMMENT, QUAND ? du guide de raisonnement tactique
EXECUTION - Déplacement aller : - Se déplacer - S'arrêter - A l'arrivée sur l'objectif : - Exécuter la mission reçue - Déplacement retour (des missions exécutées) : - Se déplacer - Rendre compte - La fin d'action : - Rendre compte	- Approche lointaine : en bloc et en sûreté de point d'observation en point d'observation. - Approche immédiate : par bonds courts et coups de sonde. - Repartition éventuelle des missions à partir du dernier point d'observation. - Par un itinéraire différent de celui de l'aller et avec les mêmes précautions. - Se faire reconnaître en abordant les positions amies (mot de passe, signal, etc). - Si possible au cours du retour : - Par radio, verbalement ou par écrit
	DE NUIT : l'approche se fait de poste d'écoute en poste d'écoute, en utilisant le terrain pour éviter les aides au combat de nuit éventuellement mises en œuvre par l'ennemi.

NOTA : L'approche (mouvement par lequel on se rapproche de l'objectif) est dite lointaine lorsqu'elle s'effectue hors des vues de l'ennemi.

Sur les arrières ennemis et en D.O.T le chef de groupe doit veiller tout particulièrement à la discrétion (éléments susceptibles d'alerter l'ennemi : population, animaux).

LA RECONNAISSANCE D'UNE MAISON

Il s'agit de se porter aux abords de la maison, puis dans la maison elle-même, pour se renseigner sur les caractéristiques des lieux et sur la présence de l'ennemi.

Une maison offre des observatoires, des positions de tir, dans certains cas un cheminement pour appuyer une nouvelle reconnaissance.

— Pénétration.

Il ne peut y avoir de règles impératives pour pénétrer dans une maison. Tout dépend de l'ambiance et du temps dont on dispose.

Il convient de rappeler :

- que tout bâtiment facilite le jeu de la ruse et des pièges de l'ennemi ;
- que l'entrée principale est certainement battue ou piégée ;
- que toute mesure doit être prise pour éviter les pertes.

Il y a toujours intérêt à pénétrer dans une maison par une ouverture située en hauteur (possibilité de grenader les escaliers et les niveaux inférieurs).

Cette pénétration se fait par les toits ou les étages supérieurs (maisons jointives) ou par escalade après jet d'un grappin (maison isolée).

Mais, au cours de leur escalade les voltigeurs sont très vulnérables

— Conduite à tenir.

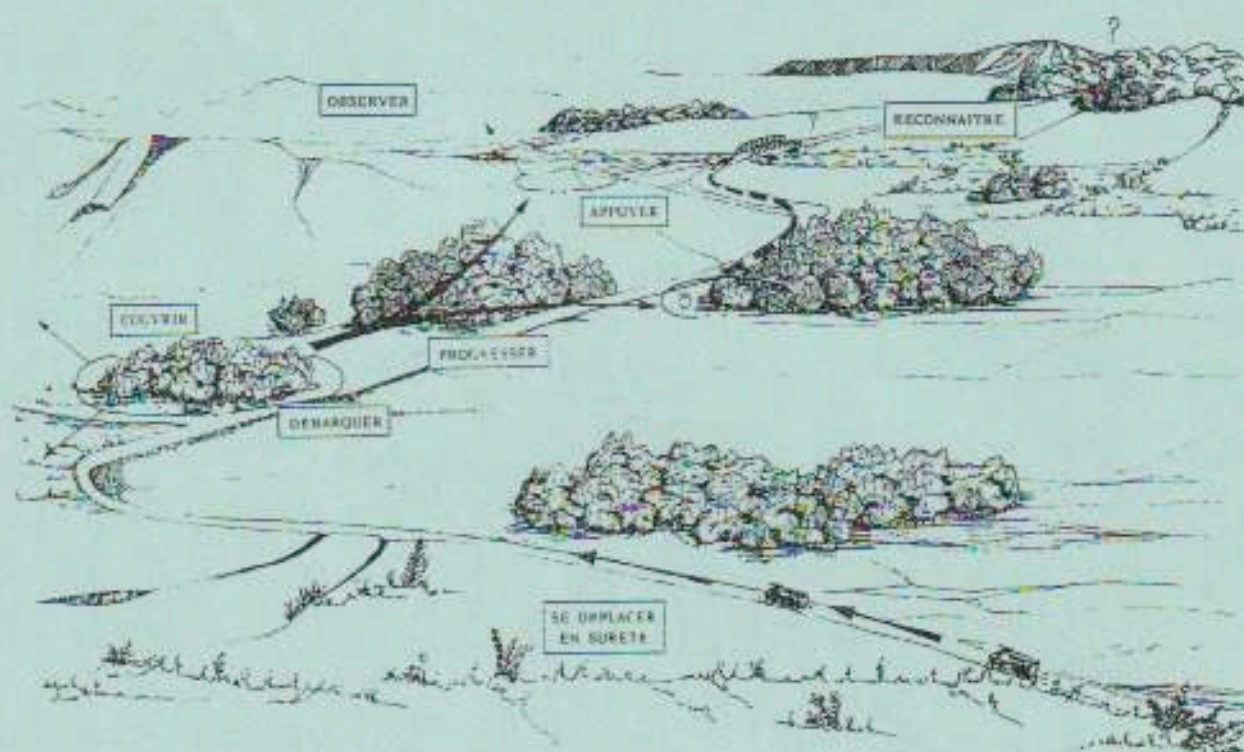
L'attitude du groupe diffère selon les renseignements (présence ou non d'habitants).

Dès que l'ennemi s'est manifesté, la reconnaissance se transforme en réduction de résistance.

Si une réduction est nécessaire, la précision et la puissance de feu des armes A.C. rendent son emploi particulièrement intéressant.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
Phase préparatoire — SE DÉPLACER — S'ARRÊTER, TOMBER EN GARDE — OBSERVER	— Pour arriver discrètement à proximité de la maison. — Les indices de présence (ennemi, habitants). — La configuration de l'objectif, en particulier : • les ouvertures, • les itinéraires d'accès, • les emplacements favorables pour appuyer la reconnaissance. — Constituer : • un élément de reconnaissance (appui), • un élément d'appui et de couverture (pièce L.R.A.C., éventuellement renforcée par le tireur d'élite et un binôme G.V.). — Répartir les missions : • élément de reconnaissance : itinéraire à suivre, face à aborder, ouverture à utiliser... • élément d'appui : appui de l'élément de reconnaissance, couverture de la pénétration (neutralisation d'une autre face ou d'un jardin).
Phase d'exécution — ABORDER — COORDONNER L'ACTION DES BINÔMES	— Fouiller le niveau par lequel on a pénétré. — Simultanément, s'assurer de la cage d'escalier, la faire surveiller par un binôme. — Maintenir les binômes d'appui à l'extérieur. — Puis reconnaître, si possible, du haut vers le bas. — Procéder méthodiquement, des étages supérieur à la cave. — Se garder dans toutes les directions. — Radio ou signal convenu.
— FOUILLER — TOMBER EN GARDE — RENDRE COMPTE	

LA SECTION RECONNAIT UN POINT



RECONNAITRE UN POINT PARTICULIER

Il s'agit, progressant en premier échelon de la compagnie ou isolément, de rechercher un renseignement d'ordre tactique sur l'ennemi ou le terrain, sur un point, en engageant éventuellement le combat.

La section bénéficie généralement des appuis de la compagnie. Elle peut agir isolément et de façon autonome, notamment au cours d'une infiltration dans un intervalle, de nuit ou par mauvaise visibilité.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	- Le chef de section : - prépare son déplacement, - désigne un groupe chargé d'éclairer, - fixe la formation.
ACQUERIR	En sûreté.
- PROGRESSER en premier échelon ou isolément. - OBSERVER - RENSEIGNER	- S'arrêter sur un point d'observation dès que l'objectif est en vue. L'observation porte sur la recherche d'indices de présence ennemie, sur l'objectif et les abords ainsi que sur les cheminement pour y accéder. - Le commandant de compagnie sur : - la position atteinte, - les indices recueillis, - le terrain.
MANOEUVRER	- Le chef de section donne ses ordres en vue de : - Installer un élément d'appui et de recueil sur un point fort du terrain (aux ordres du sous-officier adjoint). - Se couvrir face à la direction dangereuse par une ou deux équipes A.C. - Se porter lui-même sur l'objectif avec un ou deux groupes pour rechercher le renseignement demandé.
- COUVRIR - DEMARQUER - PROFILER - APPROVER - OBSERVER - RECONNAITRE - SE DEPLACER EN SURETE	

GROUPE

- ACTIONS DE RECONNAISSANCE ET DE SURETE

Particularités du RÔLE DU CHEF DE GROUPE en milieu urbain

La décentralisation du combat en milieu urbain accroît notablement l'importance du rôle du chef de groupe.

RESPONSABILITES particulières.

DISCIPLINE DE FEU :

- fixer les conditions d'ouverture du feu a priori ;
- veiller rigoureusement à la consommation des munitions.

MAINTIEN DES LIAISONS :

- à l'intérieur du groupe : code de signaux, simple et sans équivoque ;
- avec les voisins, obligatoirement sur les limites de bond.

SOUCI DE PROTECTION

- tenir compte de la solidité des matériaux dans le choix des abris ;
- prévoir la conduite à tenir face aux incendies et aux risques d'intoxication par gaz.

ESPRIT DE DECISION

- face aux blessés, aux prisonniers, à la population civile.

TECHNIQUES DE COMMANDEMENT adaptées

AVANT l'action :

- donner des missions précises à chaque binôme ;
- doter son groupe d'un nombre suffisant de munitions et de matériels (échelle, sacs de sable, réserve d'eau...) en fonction des ressources.

PENDANT l'action

- coordonner l'action de ses binômes tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations ;
- régler la progression du blindé chargé éventuellement de son appui ;
- soutenir l'élan offensif de ses hommes après pénétration à l'intérieur d'un bâtiment, lors d'une réduction ;
- veiller constamment à son orientation.

«Point à atteindre :

une petite place au bout de ce boulevard.

Premier bond : les feux tricolores à 200 mètres (limite).

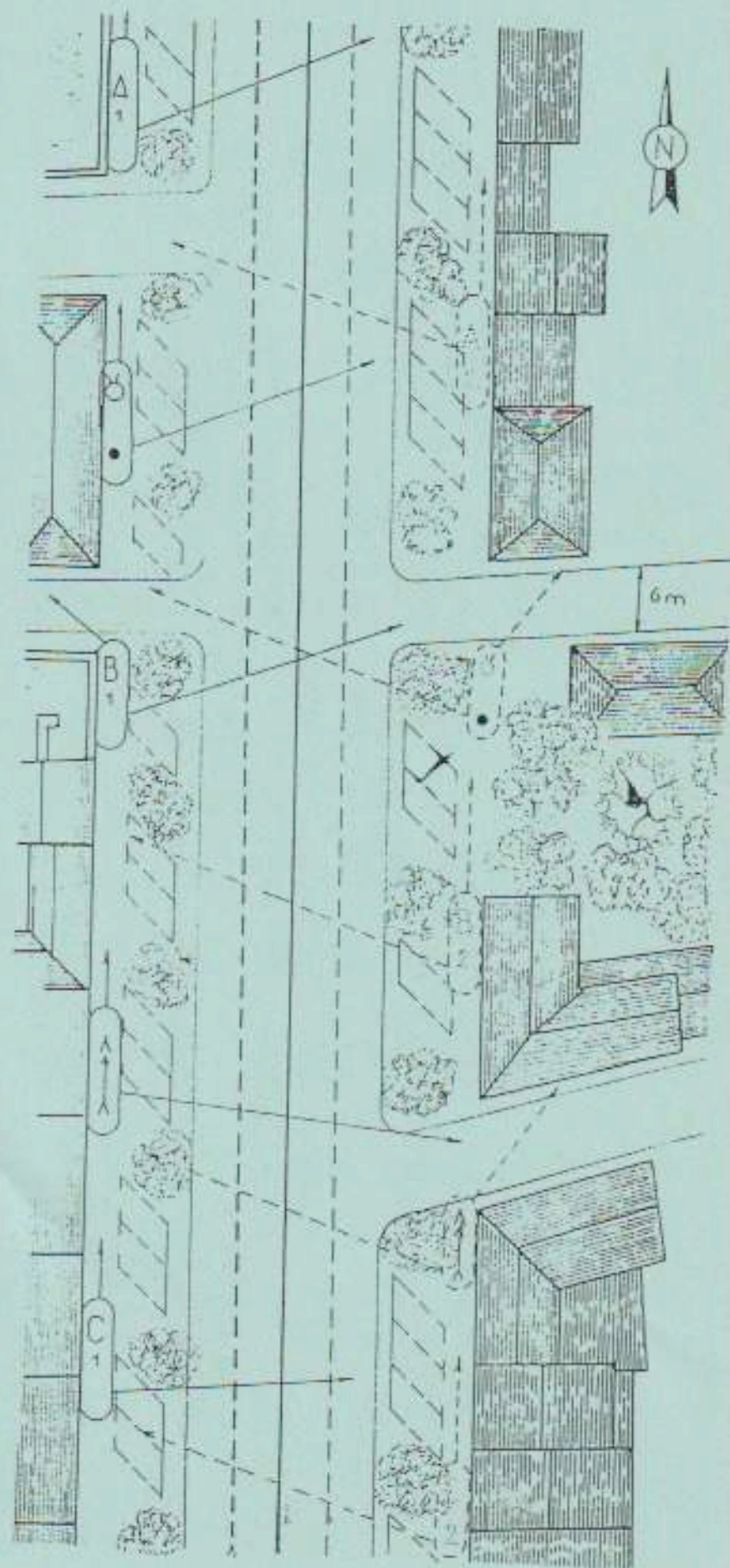
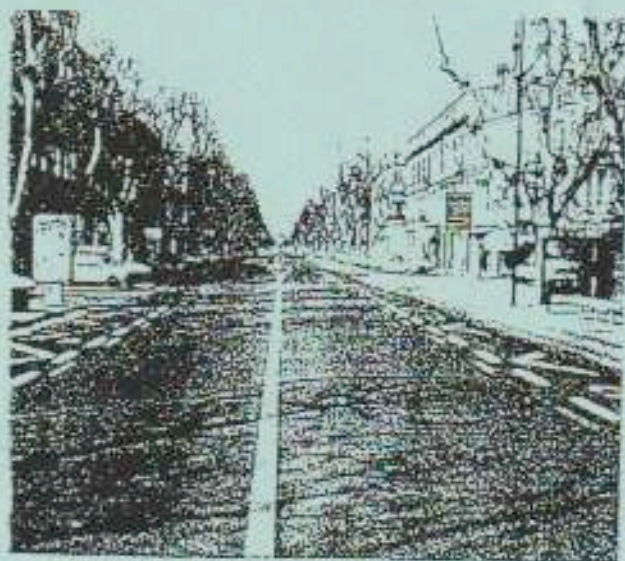
Par la contre-allée de gauche, (formation) limite A en tête.

Limite C en queue, derrière le L.R.A.C.

30 mètres entre chaque binôme.

Je suis derrière A avec le binôme d'élite.

Le groupe DUPARC progresse «à droite».



PROGRESSER dans une rue étroite

Lieutenant DELARUE :

«Sergent URBAIN,
avec votre groupe, reconnaître
la rue DART, puis le car-
refour situé à environ 700
mètres «CLEMENTEAU»».

Sergent URBAIN :

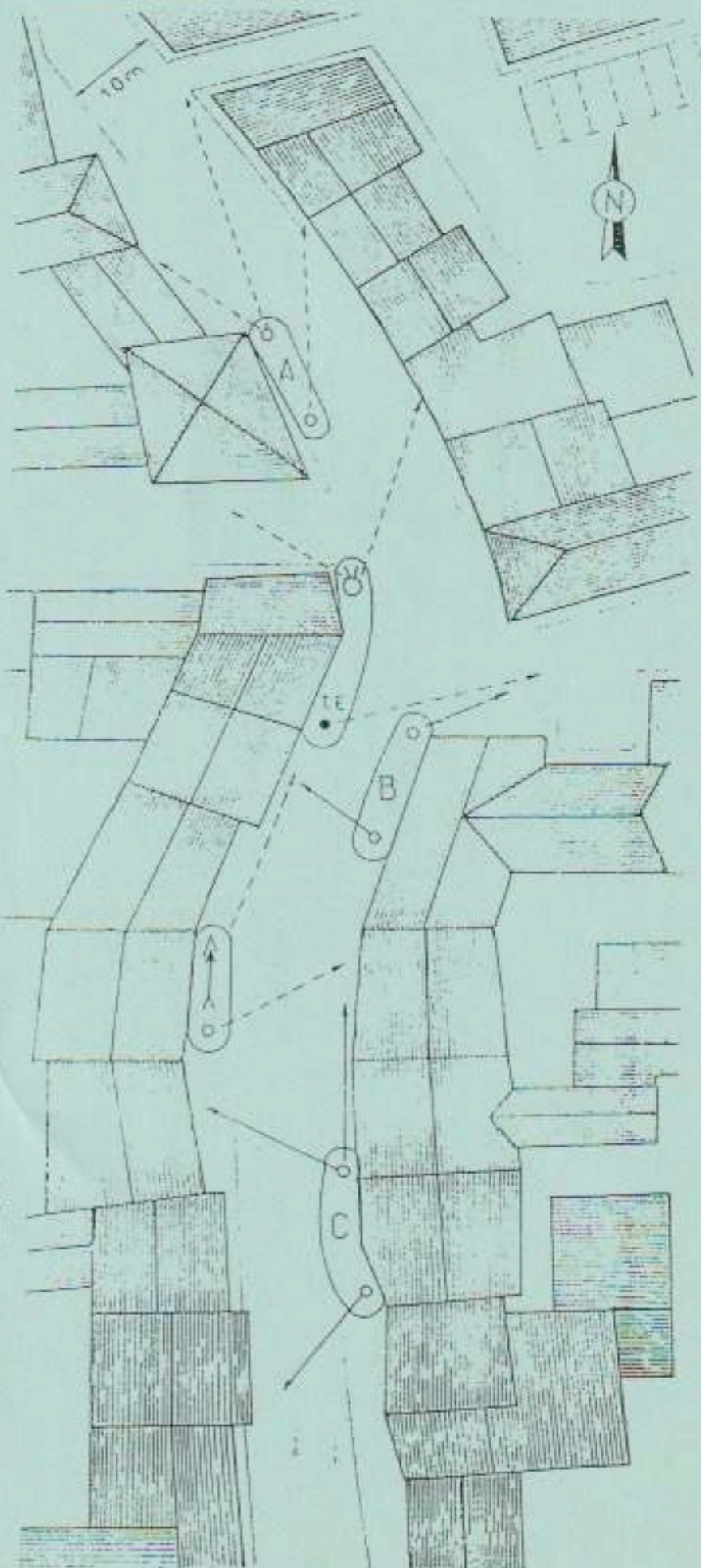
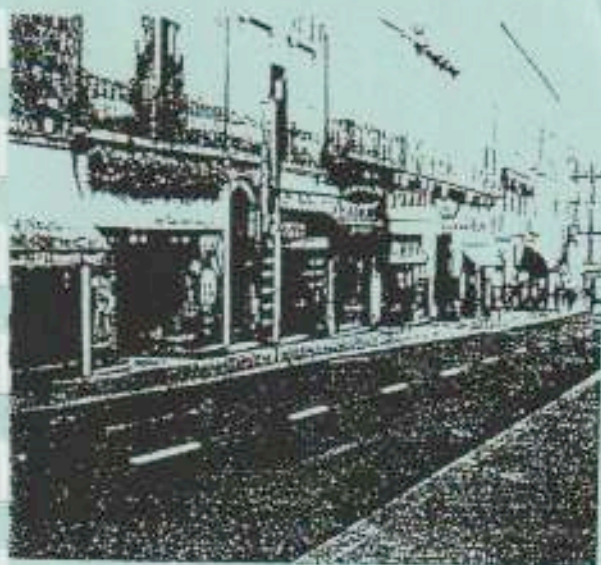
«Point à atteindre :
une grande avenue à 700
mètres».

(Formation) :

binômes A et D - côté gauche,
binômes B et C - côté droit.

30 mètres entre binômes.

Je suis derrière le binôme A ».



RECONNAÎTRE UN CARREFOUR

Il s'agit d'occuper la partie de l'horizon dangereux (entrées de rue ou bâtiment important) faisant face aux axes de pénétration ennemie.

Pour cela :

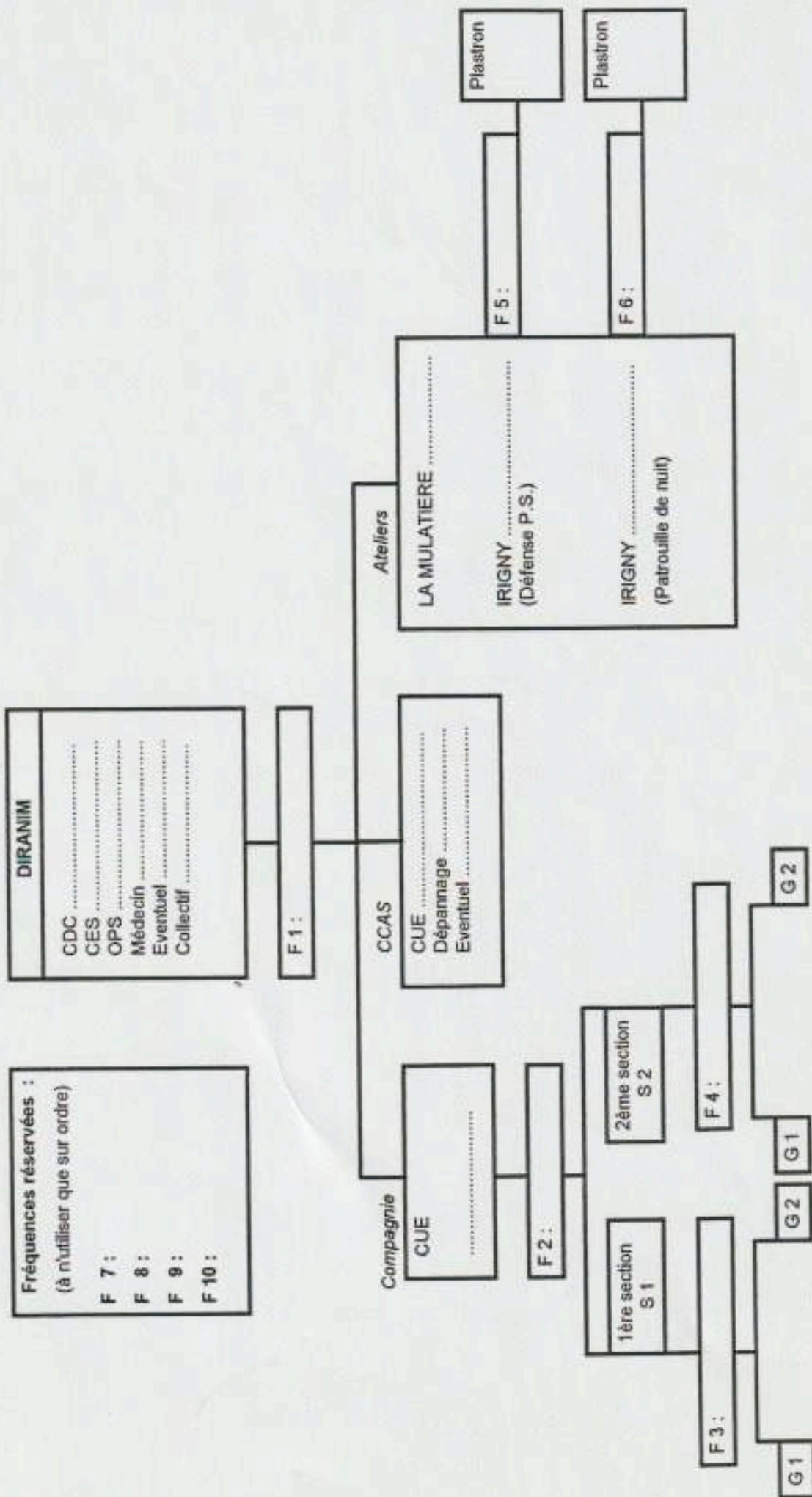
- mettre en place les appuis ;
- reconnaître rapidement les accès secondaires du carrefour, en évitant la traversée des zones dégagées ;
- se mettre en garde, en occupant au besoin partiellement ou totalement le bâtiment qui fait face aux directions dangereuses (voir « reconnaître une habitation »).

TOMBER EN GARDE sur un carrefour

TACHES A ACCOMPLIR	EXECUTION
JETER un dispositif.	- Répartir rapidement les brômes de chaque côté du carrefour et, si possible, en hauteur. - Eviter l'entassement des hommes.
OBSERVER (écouter)	- Chercher à voir les deux côtés des rues. - Repérer les indices de présence ennemie (ouvertures transformées, barbelés...) en prévision du bond suivant.
PREPARER les tirs.	- Exploiter au mieux l'esigute des lieux en plaçant en priorité l'engin blindé éventuel et la pièce L.R.A.C., en disposant au besoin les emplacements de tir protégés dans un plan vertical.
RESTER en liaison.	- Ne pas continuer la progression sans avoir pris contact, radio ou physique, avec son chef de section et ses voisins.
S'INSTALLER éventuellement.	- Améliorer la protection des tireurs postés aux coins de rues et des véhicules de combat éventuels.

ANNEXES

RESEAU RADIO



R.M.D. MEDITERRANEE
C.M.D. de LYON
299^e REGIMENT D'INFANTERIE
Quartier Général de Castellane
69580 SATHONAY-CAMP
Tél. : 78.98.82.47. (Officier mobilisation)

Sathonay-Camp, le 12 Septembre 1995

Monsieur le Commissaire Principal

COMMISSARIAT OULLINS - STE FOY

Objet :

**Exercice militaire des 14 - 15 et 16/09/95
sur le site Usines TESTUT-TRAYVOU de La MULATIERE**

Monsieur le Commissaire Principal,

Au cours d'un entretien de ce jour, j'ai informé un de vos collaborateurs du déroulement de notre exercice en cette fin de semaine.

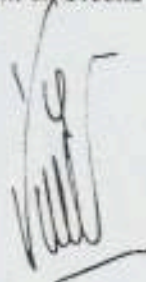
Les autorités municipales ont été par ailleurs informées ainsi que les autorités préfectorales qui ont été avisées par un "Avis de Manoeuvre" transmis par les autorités de la Circonscription Militaire de Défense de Lyon.

Un article annonçant cet exercice paraîtra dans le PROGRES édition d'OULLINS le mercredi 13 septembre.

Vous trouverez, par ailleurs, un exemplaire de l'avis de manoeuvre ainsi que la planification de notre programme d'activités sur ces 3 jours.

Restant à votre disposition pour vous fournir toutes précisions que vous jugeriez nécessaires, je vous prie de croire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Lieutenant-Colonel COMPARAT
Chef de Corps du 299^e RI
Par ordre,
Le Lieutenant-Colonel VIAOUE
Commandant en Second



Lyon, le 13 Février 1995

Lieutenant B. VAN DER ELST

au Commandant L. VIAQUET

CS 2 - 3EME COMPAGNIE - SEPTEMBRE 1995

RECONNAISSANCE TERRAIN DU 29 JANVIER 1995

COMPTE-RENDU

Départ de VERNAISON (Eglise)

- Direction CHARLY

- Direction VOURLES (à gauche)

à la sortie de CHARLY (route de Rumeyères) le terrain se prête tout à fait au combat d'infanterie classique. La présence de lignes à hautes tension pourrait permettre le montage d'incidents. Stationnement véhicules possible.

- Direction BRIGNAIS Zone Industrielle (Rond point - à gauche)

- Descente dans le Thalweg - direction ZI

- Traversée d'une voie ferrée à sens unique. Possibilité de créer un incident. Proximité usine Carnaud Metalbox. Stationnement véhicules possible.

- En revanche, ZI difficilement exploitable.

- Direction LES SEPT CHEMINS. Zone de Vergers inexploitable en Septembre.

- LES SEPT CHEMINS - RN 86

- Direction BRIGNAIS (à droite)

- Direction SAINT-GENIS LAVAL (à droite) Voie express.

à gauche, dans la Zone Industrielle, un Entrepôt désaffecté est à louer. 1.700 m² et 12.000 m² de terrain.
Tel: JEAN THOUARD 78 24 01 11.

- Direction SAINT GENIS LAVAL.

- SAINT GENIS Centre.

- Direction IRIGNY - PIERRE BENITE (à droite dans le centre de SAINT-GENIS)

- Direction ZI PIERRE BENITE. (à mon avis inexploitable.)

Entrée IRIGNY. (à droite)

- Traversée Voie Express.

- A gauche au bout de la rue. Direction ZI LE BROTEAU au rond-point.

- A droite, direction IRIGNY LA COMBE.

- Remontée sur le plateau. Zone de prairies. Combat infanterie possible. Accès très facile et possibilités de stationnement.

- Redescente sur VERNAISON.

Fin de reconnaissance.

AUTRES SITES.

- Usine TRAYVOU à la MULATIERE. Contacter la Société BRICE ROBERT. Accès extrêmement aisé et possibilité de stationnement pour un Régiment organique...

- Gare de GRIGNY. (en bordure du Rhône) D'après les renseignements obtenus, elle serait désaffectée. A vérifier.

- Le Capitaine POUSSE a effectué une reconnaissance de la Vallée de l'YSERON. (secteur CRAPONNE - FRANCHEVILLE) D'après lui, elle offrirait, sur la partie reconnue de bonnes possibilités de progression à pied.)

- En ce qui concerne l'installation du TC1, le Capitaine POUSSE m'a signalé que l'adjoint au Maire d'IRIGNY était l'une de ses très proches relations et que l'on pourrait ainsi demander assez facilement le prêt de la salle des Fêtes.

Ltn B. VAN DER ELST



ARMÉE DE TERRE

A SATHONAY-CAMP, Le 6 septembre 1995.
N° / 99° RI / EM / BOI / Officier Moyen.

Ref : c:\travail\eds\eds1270.doc

CLT :

RMD M/CMD de LYON
99° régiment d'infanterie

NOTE DE SERVICE

BUREAU
OPERATIONS
INSTRUCTION

OBJET : Exercice BRENNUS 95 du 299° RI.

REFERENCE(S) : Dossier exercice BRENNUS 2 1995
Note-express 0890/EM/BOI du 23 août 1995

PIECE(S) JOINTE(S) : 1 annexe.

E.F. 1
39096 Lyon armées
Tél. 78.98.62.00

L'exercice BRENNUS 1995 du 299° Régiment d'infanterie se déroulera les 14, 15 et 16 septembre 1995 dans la région d'IRIGNY-MONTCORIN, TRAYVOU La MULATIERE, au sud de LYON. Cet exercice avec troupe de manœuvre est destiné à entraîner les personnels du 299 au combat en zone urbaine et aux missions de sûreté.

La 1^{re} Compagnie est désignée pour soutenir cette activité. Elle sera renforcée en personnel par la CCL et en matériel par la CCL, les 2^{es} et 3^{es} Compagnies.

Le Colonel OLLIER
Commandant le 99ème R.I.
Par ordre
Le Chef de Bataillon CAZARETH
Chef du B.O.

Destinataires

CDC (ATCR).
OSA, Médecin-Chef.
BOI (5 ex dont OFF tir, Off moyen, IST, section trans).
ST (4 ex dont mob, munitions, NTI 1).
SA (4 ex dont OFF ordinaire, OFF trésorerie, OFF matériel).
BRH (2 ex dont OFF mobilisation).
CCL, 1^{re}Cie, 2^{de}Cie, 3^{de}Cie.
299°RI (3 ex)
A/C.

2.2.6) Incendie et Génie

2 extincteurs (CCL / ST mob, à percevoir auprès de la 1^o Cie)

50 mètres de tresse jaune (CCL / ST mob, à percevoir auprès de la 1^o Cie)

2.3) Installations :

stand de tir PA et cinétir, les 15 et 16 septembre après-midi, mise en place à charge de la 1^o Cie.

3) TENUE, PAQUETAGE

3.1) Tenue

311) instructeurs, soutien tir et conducteurs : treillis - ceinturon - béret

312) groupe de combat : tenue de combat

3.2) Paquetage

conducteurs et groupes de combat : paquetage OPS pour 48h00.

3.3) Alimentation

conducteurs et groupes de combat : 48h00 + 1 repas

Les commandes de repas sont à la charge des compagnies.

4) MODALITES PARTICULIERES

Horaires de rendez-vous

Instructeur de combat en localité: 10h00 14 et 15 septembre à l'usine de TRAYVOU La MULATIERE..

Munitionnaire et équipe cinétir : 13h45 les 15 et 16 septembre au stand de tir réduit et ciné-tir.

Conducteurs : 7h30 au PC mob le 14 septembre.

Groupes de combat : 12h00 le 14 septembre à l'usine de TRAYVOU La MULATIERE.

Horaire de perceptions

Armement pour le tir : à charge Sous-Officier munitionnaire

le 14 à 8h15 : l'ensemble de l'armement sauf 20 FAMAS et 10 BTB à l'armurerie centralisée, alvéole de la 1^{re} Cie.

le 15 à 8h15 : 20 famas et 10 BTB

le 14 à 7h30 : P4 devant le PC MOB.

La 1^{re} Compagnie coordonnera la mise en place des personnels de renfort de la CCL.

Les instructeurs combat en localité prendront connaissance du dossier d'exercice 299 et effectueront une reconnaissance avant le 14 septembre pour définir au mieux les besoins du 299.

L'Officier mobilisation fera parvenir les besoins et les modalités de perception du 299 auprès des services du corps (munitions, ordinaire, trésorerie, SMCAT, cartographie...).

5) MODALITES ADMINISTRATIVES

Cette activité ouvre droit aux IAT et ISC à imputer au chapitre 3404 article 10 code 45002-5 ligne: 9/IERPM.

Les unités feront parvenir la FIA au BOI pour le lundi 18 septembre.

Les carnets de bord seront ouverts avec le code 04 (activités réserves), les pleins seront faits dès la fin de la mission.

Le Sous-Officier munitionnaire fera signer les bons CMU 1 aux directeurs de tir et aux commandants d'unité du 299^e RI.

CONVOCATIONS

1° - A CONVOCUER LE 16/09/95, à 07h30, durée 3 jours, 16-16

DIREX X R LCL COMPARAT
X R LCL ULAQUET
X R CDT VERRIERE
X R LTN JOUANIN
X R MAJ MAULIARD
X R ADC CHEVALIER

TRE X R CNE DAFION
X R ADC RIOU
SCH BERRON
SGT TRAUTMANN
SGT CHATBOGLOU
MA SGT ~~BERMANN~~

SIRANIM X R CDT MAUR-DORAKIS
X CDT CATL
X R CNE PROSE
X R CNE FONNE
X R CNE CABECCHIO
R CNE DUCORS
X R LTN LAURENT
X LTN HAFNER
X SCH ALUMANT
X SGT PRETO

SCL X R CNE CHEVALIER
X R LTN DUPHOT
X R ADC HAL
X R CDT MONNET
X FAMILLET

SAND X R CNE BRACOND
X CNE ROUX
X SCH BEN SOULIAN
SGT GUILLOT
SGT AVEROUS

AEB R ADC DI MAIO X
SCH GOMEZ
R SCH RODRIGUE X
R SGT CATHERIN

CH VE X R CNE ROECHEL
X R LTN VAN DER ELST
X R CDT FERRASTY
X R CDT PERAIN GELARD
SGT BRUNEL (TAS)
X R SGT ALDEGUER (TAS)

CDS LTN LEGRAND (1° jour)

SOA SCH JACQUET (1° jour)
X SCH BERLE (1° jour)
X SCH HOGOT (2° jour)
SCH RIETRA (2° jour)
X R SCH RO (2° jour)

SDG (En) SGT LERGER (1° jour)
R SGT BONICHAIR (2° jour)
X R SGT FOURNARI (2° jour)
X SGT SICRABEAU (2° jour)
SGT AUBAUX (2° jour)
SGT BEUN (2° jour)

R : retour convocation
Ecc : excuse
NA : non ou + affecté
? : incertain

1^{er} - A CONVOQUER LE 14/09/95 à 07^h30 durée 2 jours 1 nuit

CDS R STN BON

X R LTN MONTEIL

① LTN MARVILLE DU CHENE

X R LTN GERMAIN

LTN VILLE

SOA R ADJ BOURNE BRANCHU

X R SCH DULONG

R SCH PRIST

① SCH FRANGPAINNE

CDG SGT PIGEYRE

(M) ~~SGT SERRA~~

② SGT ZEDDE

X R ~~SGT~~ MARCONNET

SGT COILL

SGT CRUZADO

R SGT RAHMET

SGT BARN

3^{er} - A CONVOQUER LE 15/09/95 à 07^h30 durée 1 jour 1 nuit

CDS LTN AUGERAT

LTN FUNDAKOWSKA

① LTN FACERI

En ~~LTN CONE~~

① LTN BENECIAT

En ~~LTN JE~~

SOA R ADJ ROCHE

SCH BARRAUD

ADJ ADHM

SCH CHILLAT

R SGT FOURNIER

SCH CHAFET

CDG SGT DELOU

R SGT FAVER

(En) ~~SGT SERRA~~

R SGT ROSTEL

(A) SGT EMILIAN

R SGT NANCY

SGT ALEXANDRE

(En) ~~SGT SERRA~~

Caluire, le 16 septembre 1995

COMPTE-RENDU des périodes d'instruction effectuées les :

14 - 15 et 16 septembre 1995

concernant le service de santé du 299e R.I.

L'exercice s'est déroulé du jeudi 14 septembre à 7 heures 30 au samedi 16 septembre à 16 heures.

Les activités du service de santé se sont déroulées :

- a) sur le site des usines TRAYVOU à la MULATIERE.
- b) sur le site de MILLERY pour les activités dans " la verte ".

1°) Météorologie : temps beau et sec pendant les trois jours.

2°) Moyens santé à la disposition du 299e R.I. :

- personnels :

- le médecin chef du 299e R.I.
- le médecin adjoint.
- un infirmier.
- un chauffeur prêté par le 99e R.I.

- véhicule :

- une ambulance équipée du matériel clinique de réanimation + trousse d'urgence + brancards.

- infrastructure :

- l'ambulance a servi de poste de secours avancé sur le lieu de travail du 299e R.I. dans l'usine TRAYVOU. Le soir campement à la salle des fêtes de MILLERY et disponibilité permanente du service de santé.

3°) Bilan d'activité :

- visite médicale le jeudi et le vendredi matin, l'effectif examiné est apte.

- soutien santé pendant la manoeuvre :

- sur le terrain j'ai effectué un strapping pour petite entorse de la cheville gauche d'un M.D.R. du 99e R.I., entorse sans gravité et ne nécessitant pas d'examen complémentaire ni hospitalisation.

4°) Conclusion :

- Ces manoeuvres se sont passées dans d'excellentes conditions.

Destinataires :

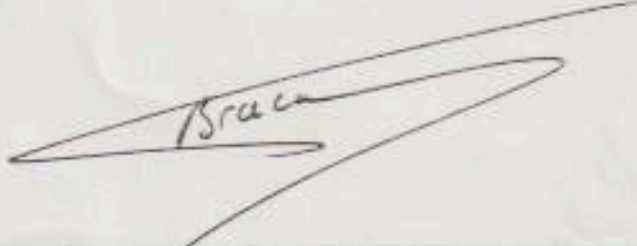
Lt Colonel Commandant le 299e R.I.

OSA du 299e R.I.

Médecin chef de la CMD.

Médecin chef du 99e R.I.

Le médecin cne CH. BRACQUOD
Médecin chef du 299e R.I.



FICHE D'ITINERAIRE N°1

Départ: SATHONAY-CAMP

Arrivée: LA MULATIERE (Usine TRAYVOU)

Itinéraire imposé:

- Avenue du Général de Gaulle
- Montée des Soldats
- Grande rue de Saint-Clair
- Cours Aristide Briand
- cours d'Herbouville (axe Nord-Sud)
- Suivre cet axe jusqu'à la sortie LA MULATIERE (après le pont Pasteur)
- Prendre la direction OULLINS
- Rue Stéphane DECHANT
- Au 2ème feu (avant la station service) prendre la petite rue à gauche en descente.
- A l'intersection, prendre à gauche. Usine TRAYVOU.

FICHE D'ITINERAIRE N°2

Départ: Usine TRAYVOU (LA MULATIERE)

Arrivée: MILLERY (salle des Fêtes)

Itinéraire imposé:

- Prendre la rue Stéphane DECHANT (direction LYON)
- Au carrefour principal (face au Rhône), rester à droite et prendre l'autoroute. Direction SAINT-ETIENNE/MARSEILLE.
- Sortir de l'autoroute à SOLAIZE.
- Prendre la direction VERNAISON.
- A VERNAISON (face à l'Eglise) prendre à gauche. Direction GIVORS/GRIGNY/MILLERY.(D 15)
- Après 300 mètres environ, prendre à droite. Direction MILLERY. (Attention: Montée avec pente à 14 %)
- Faire 1000 mètres environ et au carrefour avec la D 117, prendre à gauche.
- Salle des fêtes à 500 mètres sur la droite.

FICHE D'ITINERAIRE N°3

Départ: MILLERY (Salle des fêtes)

Arrivée: IRIGNY (Fort de Montcorin)

Itinéraire imposé:

- Prendre la D 117. Direction CHARLY.
- Traverser CHARLY.
- Au carrefour point coté 238 (Rond-Point), prendre à droite.
Direction IRIGNY par la D 127.
- Faire 2 kms environ et prendre à gauche la D 93.
- Prendre à gauche en direction du Fort de Montcorin.